

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

UNIA

N° 17

27<sup>e</sup> année · vendredi 22 novembre 2024

Le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. 021 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA

## FORTE MOBILISATION POUR LES SALAIRES



OLIVIER VOGELSANG

Ambiance revendicative et festive ce 16 novembre à Sion. A l'appel d'Unia, près de 1000 personnes, emmenées par Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, ont manifesté pour réclamer des augmentations salariales. Notre reportage. **PAGE 9**

### POINT DE MIRE

## De Washington à Sion, un même combat

Jérôme Béguin

La manifestation salariale du 16 novembre à Sion a été un franc succès. Emmenés par Unia Valais, les participants et participantes ont lancé un signal clair et fort aux employeurs.

Les salariés du Vieux-Pays disposent du revenu le plus faible de Suisse et ils ont vu, à l'instar des travailleurs des autres cantons, reculer leur pouvoir d'achat ces trois dernières années malgré une haute conjoncture. Des familles sont ainsi contraintes de revoir leur budget, de repousser des achats, de faire une croix sur un plan d'épargne ou des loisirs. D'autres ménages, encore moins bien lotis, peinent à joindre les deux bouts et sont forcés de renoncer à des dépenses essentielles, comme un rendez-vous chez le dentiste. Augmenter les salaires est donc devenu vital pour toute une partie du monde du travail. Il faut le faire entendre aux gens aisés qui sont aux commandes, qui ne sont pas obligés de tenir un budget pour leurs dépenses courantes et qui, de fait, ne ressentent pas les effets du renchérissement.

Cette question sociale nous concerne tous, elle peut miner la cohésion de la société. Comme le proclame justement la Constitution suisse, «la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres». L'avenir même de la démocratie peut être en jeu. Les avancées des populistes, de l'extrême droite et de leurs fous furieux de représentants sont d'abord le résultat de reculs économiques et sociaux. On le voit bien aux Etats-Unis. Depuis l'arrivée de Biden à la Maison-Blanche, les prix ont progressé de plus de 20%, avec les conséquences que l'on peut imaginer pour les 20 millions d'Etasuniens qui gagnent moins de 15 dollars (13,25 francs) l'heure. Le salaire minimum fédéral stagne depuis 2009 à 7,25 dollars l'heure, mais les Démocrates, qui disposaient de la majorité au Congrès entre 2021 et 2023, ne l'ont pas revalorisé. Le résultat dans le Missouri est en ce sens révélateur puisque les citoyens y ont voté, tout à la fois, en faveur du candidat républicain... et d'une hausse du salaire minimum d'Etat, de l'obligation de payer les congés maladie et de l'inscription, dans la Constitution, du droit à l'interruption de grossesse. Au final, si Trump remporte une immense victoire en progressant de 2 millions de voix, c'est surtout la défaite des Démocrates, en chute de 8 millions de suffrages, qui lui offre une nouvelle présidence. «Un Parti démocrate qui a abandonné la classe ouvrière découvre que la classe ouvrière l'a abandonné. Cela a commencé par la classe ouvrière blanche et, maintenant, ce sont aussi les travailleurs latinos et noirs. Tandis que les dirigeants démocrates défendent le statu quo,

le peuple américain est en colère et souhaite du changement», critique le sénateur Bernie Sanders, candidat malheureux aux primaires démocrates de 2020, dans un communiqué publié au lendemain des élections. Cescénario est bien connu sur le Vieux-Continent. En Italie, le naufrage de la gauche et du centre a ouvert la route aux néofascistes. En France, les présidents Sarkozy, Hollande et Macron ont servi de marchepied au Rassemblement national. Et aujourd'hui, on voit les sociaux-démocrates et Verts allemands sombrer à leur tour, alors que l'Alternative für Deutschland avance inexorablement. C'est une autre perspective, un autre avenir que nous devons réinventer. La victoire pour la 13<sup>e</sup> rente, portée par l'Union syndicale suisse et Unia, a montré la voie. A l'image de la manifestation de Sion, qui a convoqué différents corps de métiers, nous pouvons nous retrouver dans une grande alliance populaire et autour d'un contrat social permettant à chacun de vivre correctement de son travail et d'obtenir une part équitable de la richesse produite. Prochaine étape, ce 24 novembre, où il convient de rejeter dans les urnes les modifications du droit du bail et de la LAMal, qui ne feraient qu'augmenter les loyers et les primes maladies. ■

Lire aussi en page 14.

### PROFIL



Nadia Boehlen, la plume militante. **PAGE 2**

### CONSTRUCTION

La CCT des échafaudeurs s'améliore. **PAGE 3**

### POSTE

Les fidèles du géant jaune sont dépités. **PAGE 4**

### AMIANTE

Un nouveau procès en Italie. **PAGE 7**

# INSPIRANTE THÉMATIQUE DU TRANSFUGE SOCIAL

Porte-parole d'Amnesty International, Nadia Boehlen s'épanouit aussi dans l'écriture. Une plume à l'encre militante.

Sonya Mermoud

Un travail prenant à Amnesty International. Une passion pour l'écriture concrétisée par la publication de trois livres. Deux enfants de 14 et 16 ans. Une nature sportive. Une vie sociale et culturelle bien remplie. Nadia Boehlen, 50 ans, cumule les activités. Aujourd'hui, la dynamique porte-parole de l'ONG et mère envisage, en marge de son travail, de rédiger des chroniques sur des sujets donnés. Au lendemain de l'élection de Trump, on ne résiste pas à lui demander son ressenti. «Affligeant! C'est un reliquat des Trente glorieuses, un anachronisme. Mais il ne représente pas toute une frange de la population, capable de réagir», commente la militante. Son actualité littéraire a, quant à elle, été marquée par la parution, en début d'année, de son dernier recueil de nouvelles, *Après la forêt de mangroves*. Un opus racontant l'histoire de femmes courageuses en quête d'elles-mêmes. «Je ne projette pas de grand roman dans l'immédiat, préférant ne pas trop charger le bateau», sourit la Lausannoise d'adoption, qui consacre volontiers sa plume aux questions d'appartenance, d'identité et de genre. «Je m'intéresse en particulier à la thématique de transfuge social. A la manière dont le milieu, le statut, la composante de genre influent sur les trajectoires de vie. Et comment on peut les dépasser», précise l'auteure, explorant volontiers les moments de bascule qui permettent aux protagonistes de ses récits de s'écarter de rôles assignés. Une approche aussi inspirée par son parcours.

## BARRE HAUT PLACÉE

Fille d'un mécanicien bernois et d'une mère tessinoise, Nadia Boehlen, originaire de Thoun, a grandi en Valais. «Mon père avait trouvé du travail dans une entreprise séduisante, assurant la maintenance technique de cars et de dameuses de pistes. Ma mère était femme au foyer. Issue du monde pay-

san, membre d'une fratrie de neuf enfants, elle n'a pas eu accès à l'éducation.» Un milieu familial modeste qui aura des répercussions sur ses choix et son positionnement. Aux études, Nadia Boehlen va s'investir à fond, plaçant haut la barre. Sa maman regrette de n'avoir pu se former. Elle agira aussi en son nom. «Je me suis mise une forte pression. Je devais prendre mes responsabilités par rapport aux possibilités refusées à ma mère. C'était aussi une question de loyauté», raconte-t-elle, même si l'adolescente rêveuse d'alors aimait beaucoup sortir. «Des échappatoires... Je veillais toutefois à rester dans les rails», ajoute celle qui effectuera un doctorat en histoire et politique internationale, avec pour objet les politiques d'immigration française et allemande au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Un travail où perce déjà sa sensibilité pour les minorités, les personnes vivant à la marge.

## RÉCONCILIER DEUX HISTOIRES

Au terme de son cursus, en 2005, Nadia Boehlen s'envole pour le Brésil, motivée par sa pratique de la danse d'ascendance africaine. Elle décroche un poste de professeure de français à l'Université de Bahia et va passer plus d'une année dans ce pays. «Ce séjour a aussi été le moyen de réconcilier deux histoires. Je venais d'un monde doctoral très élitiste, au top en matière d'enseignement, mais non humainement. J'ai trouvé au Brésil une ouverture, une spontanéité, une culture populaire davantage en phase avec mon milieu.» Et propre à faire écho à sa nature cordiale, franche et directe, aux antipodes de mondanités ou de manœuvres de couloir qui l'irritent. La quinquagénaire, à l'aspect juvénile, tire aussi un parallèle avec le fonctionnement d'Amnesty International, jetant des ponts entre le monde académique et la militance. Une ONG qui s'est tournée vers une gouvernance abolissant la hiérarchie traditionnelle et attentive à promouvoir une mixité sociale. De quoi séduire

la porte-parole, allergique aux jeux de pouvoir et à l'autorité, s'élevant contre toute forme d'injustice, qui apprécie la manière de travailler de l'organisation comme les thématiques traitées.

## MOUVEMENT ET ART

«Amnesty International mène des enquêtes variées, solides et étayées. Les conséquences du dérèglement climatique ou encore la perte de la biodiversité y sont abordées sous l'angle des droits humains», précise l'ancienne collaboratrice de Greenpeace, sensible à l'écologie – elle note ne pas posséder de voiture, mais avoue adorer le ski et la luge. «Je sais, dans le contexte actuel, c'est absurde», sourit Nadia Boehlen, qui a aussi passé par la case

professeure de glisse. Reste à cette réaliste, comme elle se définit elle-même, d'autres sports participant à son bien-être. Comme les randonnées en nature, au milieu des mélèzes qu'elle chérit, la danse classique et le yoga ou encore la nage dans les lacs et rivières. Un besoin de mouvement mais également de nourriture artistique. «J'aime ce domaine qui lit la vie de manière non dogmatique et propose parfois des visions inspirantes.» Cette attirance explique encore son entrée en littérature en 2019. Un moyen pour elle de saisir les nombreuses pensées «qui volent dans ma tête». De chercher non pas des sujets inédits, mais de les aborder avec originalité et à travers le prisme de sa sensibilité. «Une aspiration que

je portais depuis longtemps. J'ai fini par la concrétiser», indique l'auteure, qui partagerait volontiers un café avec Virginie Despentes. Outre son envie de rédiger aujourd'hui des chroniques, elle aimerait vivre plus près de la nature. Au rang de ses utopies, cet esprit vif et libre rêve «d'une société davantage ouverte, moins agrippée aux modèles familiaux traditionnels. Et confie son intérêt pour les structures communautaires. A défaut, Nadia Boehlen, adepte du lâcher-prise, son maître-mot, sait s'approcher du bonheur: «Je l'associe à l'idée de faire du mieux qu'on peut avec ce que l'on a. De savourer la vie à cette aune.» Une posture qui participe à sa nature solaire... ■



Nadia Boehlen aborde volontiers dans ses récits les questions d'appartenance, d'identité et de genre.



# LA CCT DES ÉCHAFAUDEURS S'AMÉLIORE

Lors de leur conférence de branche, les échafaudeurs ont accepté une nouvelle convention collective de travail qui comprend plusieurs avancées notables, mais des revendications subsistent.

Textes Aline Andrey

Une minute de silence. En préambule à la conférence de branche des échafaudeurs, le 9 novembre à Berne, un hommage a ainsi été rendu aux travailleurs victimes d'accidents mortels sur les chantiers durant l'année, avec une pensée particulière pour le drame de Prilly. «C'est un métier qui connaît chaque année des accidents mortels», déplore Simon Constantin, membre de la direction du secteur de la construction d'Unia, devant une assemblée d'échafaudeurs réunis pour se prononcer sur une nouvelle convention collective de travail (CCT).

Le responsable fait le topo des treize séances de négociations qui ont eu cours cette année. Il rappelle les revendications articulées en fonction des points prioritaires révélés lors d'une enquête menée en 2023. Les priorités des 479 travailleurs y ayant répondu: un meilleur salaire, des équipes de trois, l'interruption du travail en cas d'intempéries et une pause payée. «En début d'année, les patrons avaient de fortes attentes: du travail sur appel, sortir les magasiniers et les chauffeurs de la CCT, ne plus payer les 30 premières minutes de déplacement comme dans la Convention nationale du secteur principal de la construction (CN), des amendes en cas de non-respect des règles de sécurité, une diminution des indemnités accident à 80% pour les personnes avec plus de 5 ans d'engagement (jusqu'à présent payées à 90%) et 200 heures supplémentaires sans supplément par an. Heureusement, ces revendications patronales ont pu être repoussées et des améliorations ont été obtenues.»

## AUGMENTATION SALARIALE AUTOMATIQUE

Plusieurs avancées pour les travailleurs ont été obtenues, dont le mécanisme d'adaptation automatique des salaires au coût de la vie jusqu'à hauteur de 1,5% d'inflation (au-delà, l'adaptation doit être négociée). De plus, dès l'année prochaine, les échafaudeurs auront droit à une pause payée de 15 minutes comptant comme temps de travail. Il s'agit d'une réduction du temps de travail de 1h15 par semaine sans perte de salaire. Autre point positif: dès 2025, le travail du samedi sera rémunéré avec un supplément de 25%.

Les travailleurs verront aussi une amélioration du contrôle du temps de travail avec l'introduction d'un calendrier permettant de planifier entre 37,5 heures et 45 heures par semaine. De plus, les soldes d'heures devront être donnés par écrit chaque mois, ce qui améliore le suivi du temps de travail.

Dans la salle, une question est soulevée concernant l'imposition des semaines de vacances, prenant pour exemple une entreprise vaudoise voulant fermer non seulement deux semaines en été, mais aussi deux en hiver. Une question non couverte par la CCT, mais par le Code des obligations. Selon le SECO, «l'employeur est compétent pour fixer les périodes de vacances. Il doit cependant tenir compte des désirs du travailleur dans la mesure compatible avec les intérêts de l'entreprise (art. 329c, al. 2 CO)». Concernant les revendications restées en suspens, la question de l'assurance intempéries: «Les négociations avançaient bien jusqu'au moment de la question du financement. C'est là que ça a bloqué, regrette Simon Constantin.



Les représentants des échafaudeurs à la conférence de branche du 9 novembre.

Nous n'avons pas progressé sur la question du travail par équipe de trois, ni sur la protection contre les licenciements. Par ailleurs, nous aurions voulu que le congé paternité soit payé à 100%.

Au moment du vote, la nouvelle CCT – déjà acceptée par la partie patronale et Syna – passe la rampe à l'unanimité. Mais comme l'a souligné Nico Lutz, responsable de la construction à Unia,

lors du mot qu'il a adressé aux participants en début de matinée: «Nous voulons plus, et vous méritez plus, donc il faut continuer à se battre!» ■

## LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES DISCUSSIONS

Lors des discussions, la question de la retraite anticipée a notamment été soulevée. «C'est déjà difficile de travailler à 55 ou 60 ans, alors jusqu'à 65 ans... Et nos salaires ne nous permettent pas de partir plus tôt», explique Francis Torche, président du comité vaudois.

Au même titre que dans la CN, les échafaudeurs devraient pouvoir se retirer plus tôt, avec des préretraites dignes. Mais c'est surtout sur la question de la sécurité et de trop nombreux temporaires non formés que les langues se délient.

José Sebastiao, secrétaire syndical responsable de la branche à Genève, s'insurge: «Sur le terrain, la responsabilité de la sécurité est transférée aux travailleurs, avec des amendes à la clé, alors que, lorsqu'on commence un chantier, il devrait déjà être fini! C'est scandaleux! Des équipes de trois amèneraient, elles, une sécurité supplémentaire.»

«On ne nous offre qu'une paire de bottes par année, alors que la base de la sécurité, c'est les pieds», ren-

chérît Balde Tchernò, échafaudeur. La question des temporaires, beaucoup trop nombreux, est également mise en exergue. «Parfois, il n'y a qu'un fixe pour plusieurs temporaires. Et on te dit de te démerder», soupire Julio Azedo, président du comité genevois. «Mais qui est responsable de ces temporaires qui n'ont pas reçu de formation harnais? En cas d'accident, c'est la faute à qui?» «Les temporaires devraient être sensibilisés à la sécurité avant d'être sur le chantier», ajoute José Sebastiao. Et Simon Constantin de rebondir: «L'entreprise de location de service doit également s'assurer que le travailleur a reçu des EPI (Equipements de protection individuelle, *ndlr*). De manière générale, il s'agit de mettre en œuvre de nouvelles règles de sécurité avec la Suva.»

### LA SUVA POINTÉE DU DOIGT

Pour Jean-Michel Bruyat, secrétaire syndical d'Unia Vaud en charge de la construction, la réglementation existante est insuffisante: «Quand on travaille avec un harnais, en cas

de chute, le sauvetage doit se faire dans les dix minutes. C'est vital. On ne sait pas combien de collègues ont subi des conséquences a posteriori. Or, sans l'équipe de trois, un sauvetage aussi rapide est impossible. La Suva a émis cette recommandation, mais ne contrôle pas.» José Sebastiao ajoute: «Le thème de la sécurité n'est pas un choix, mais une obligation. Il y a chaque année des morts sur les chantiers, et la Suva ne prend pas ses responsabilités pour améliorer les règles.»

D'autres problématiques sont mises en lumière, telles les entreprises d'autres corps de métier qui enlèvent les ancrages ou les mettent ailleurs pour accéder au bâtiment par les fenêtres; l'utilisation des escaliers réservés aux échafaudeurs ou encore la surcharge sur les ponts de service utilisés comme des espaces de stockage. Et Simon Constantin de résumer: «L'activité du syndicat se concentrera sur la question de la sécurité, de la formation des temporaires durant la durée de validité de la convention.» ■

## TÉMOIGNAGES

**Francis Torche, vice-président du comité vaudois:** «Au vu du rapport de force, le boulot a été bon pour cette nouvelle CCT.»

**Hugo Pereira, président du comité vaudois:** «Les négociations, c'était chaud, très dur. Notre boulot n'est pas facile, et on aimerait s'approcher petit à petit du salaire des maçons. Mais jusqu'ici, la différence reste grande.»

**Julio Azedo, président du comité genevois:** «Cela fait 34 ans que je monte des échafaudages. Avant, j'avais envie d'aller travailler. Maintenant, je me lève avec la boule au ventre. Quand j'arrive au boulot, on me dit que je dois m'occuper de deux, trois, quatre temporaires qui n'ont souvent pas de formation, ni de harnais, ni de marteau, ni de clé. Quand je demande, qui est responsable en cas d'accident? On me répond: "Si t'es pas content, tu rentres à la maison!" Les gars ont peur de venir au syndicat, mais seul je ne peux rien faire. Je me bats pour mes collègues.» ■

# Pas d'augmentation générale des salaires chez Fenaco

Si deux tiers du personnel devraient toucher 1% d'augmentation, la société coopérative a refusé des hausses générales des rémunérations.

Sonya Mermoud

«Nous sommes surpris et déçus. L'entreprise n'a pas pris en compte les attentes et les besoins des travailleuses et des travailleurs que nous avons consultés via un sondage. Son offre est insuffisante», commente Corinne Schärer, membre de la direction du secteur industrie d'Unia, qui est responsable pour les négociations salariales avec Anne Rubin, en charge du commerce de détail. Au terme de quatre séances, précise la syndicaliste, les pourparlers – bien que s'étant déroulés dans un climat constructif – se sont terminés sur un échec. «La direction a refusé de procéder à une augmentation générale des salaires. De notre côté, avec Syna et les quatre commissions régionales du per-

sonnel, nous avons rejeté l'offre d'une hausse individuelle de 1%.» Les syndicats réclamaient la compensation de la perte de salaire réel à 3,7% plus une majoration de 1%. Ils demandaient par ailleurs une hausse plus importante pour les employés comptabilisant dix ans de service et plus. «Ces revendications s'appuyaient sur une enquête menée auprès des différentes entités de Fenaco en Suisse alémanique et romande. Les résultats ont montré que les collaborateurs misaient sur une majoration substantielle des salaires. Une nécessité à la suite de l'augmentation du coût de la vie entre la hausse des prix des biens de consommation, des loyers, de l'énergie ou encore l'explosion des primes maladie», ajoute Corinne Schärer, tout en soulignant que les salaires de Fenaco, en comparaison avec d'autres entreprises, sont bas.

### UNE ENTREPRISE POURTANT SAINE...

«Le salaire minimum pour une personne sans qualification s'élève à 4000 francs brut fois 13. Les syndicats estiment qu'ils devraient atteindre au moins 4500 francs.» Pour la collaboratrice d'Unia, l'attitude de la direction est illogique. «Elle ne tient pas compte de la situation difficile des employés qui peinent à boucler leurs fins de mois et de la nécessité de maintenir leur pouvoir d'achat.» Corinne Schärer estime cette situation d'autant plus incompréhensible que l'entreprise est saine et que les moyens ne font pas défaut. «Elle dispose d'une marge de manœuvre confortable avec 63% de capitaux propres.» Selon la représentante d'Unia, la société coopérative a fait preuve d'un certain conservatisme, active dans un secteur où les rémunérations ne sont guère élevées. «La

direction a par ailleurs argué que deux tiers du personnel allaient profiter de l'augmentation individuelle. Elle entend conserver une certaine flexibilité.» Unia et Syna estiment impératif de pouvoir améliorer les conditions de travail lors du renouvellement de la Convention collective de travail (CCT), l'an prochain. «Il est urgent que ces conditions évoluent. Il s'agira entre autres de tirer le salaire minimum vers le haut ou encore d'aborder la question du temps de travail. Les chauffeurs de Traveco, filiale de Fenaco, travaillent par exemple 46 heures par semaine.»

La société coopérative emploie 11 000 personnes dans le commerce de détail ainsi que dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture. Plus de 5000 d'entre elles sont soumises à la CCT. ■

# «LES POSTIÈRES CONNAISSENT TOUT LE MONDE»

Le bureau de poste de la rue du Beulet, à Genève, est un symbole de la résistance au géant jaune. Les habitués sont dépités par l'annonce de sa fermeture prochaine, comme celle de 169 autres filiales.

Textes Antoine Grosjean

Dans le petit bureau de poste, les clients défilent à intervalles réguliers. Il y a même la queue à l'unique guichet. Il faut dire que cet office, situé à la rue du Beulet, à Genève, est un symbole de la résistance aux plans d'économie récurrents du géant jaune. Il aurait déjà dû fermer ses portes il y a 25 ans. Mais la détermination des habitants du quartier de Saint-Jean, soutenus par les autorités municipales et cantonales, avait fini par faire reculer La Poste, qui avait tout de même restreint les horaires d'ouverture.

Autant dire que les usagers du lieu, qui n'est, depuis lors, ouvert que le matin, jusqu'à 11h, sont dépités par les récentes annonces. Plus d'une agence postale sur cinq va en effet être supprimée dans tout le pays d'ici à la fin de 2028 (lire encadré). Celle-ci en fait partie, au grand dam de ses habitués, dont certains s'étaient battus pour la sauver. «Je ne comprends pas cette décision, s'indigne Claudio, 74 ans. Regardez, il y a toujours du monde! A l'avenir, il faudra prendre le bus pour aller au centre-ville ou marcher jusqu'au centre commercial des Charmilles (environ 10 minutes à pied, *ndlr*).» Maria fait elle aussi part de son incompréhension: «Cela fait 48 ans que j'habite dans le quartier. A l'époque, j'ai participé à toutes les réunions pour nous opposer au projet de fermeture de cette poste. Il y a beaucoup de personnes âgées dans le quartier, ça va être compliqué pour elles.»

## ACCROS AU GUICHET

Tous ceux que nous avons interrogés continuent de faire leurs paiements au guichet, alors que la chute de ces opérations est l'une des principales raisons avancées par la régie fédérale pour justifier les suppressions d'offices. Et il ne s'agit pas de retraités: «Je

viens d'un village valaisan, j'aime me rendre à la poste, confie Méline, 28 ans. Il y a ici une ambiance villageoise, les gens se connaissent. Et puis, le service est top! En plus, pour venir déposer de l'argent, c'est plus discret qu'au centre commercial.»

La dimension sociale est une des choses qui plaisent particulièrement aux habitants du quartier. «Ici, on a encore le temps de discuter, note un client qui ressort, son carnet jaune de paiements sous le bras. Les deux postières qui se relaient au guichet connaissent tout le monde.» Lui aussi s'était mobilisé à l'époque pour sauver cet office. «Je me souviens, des voisins avaient rebaptisé la rue *Rue de la Poste*. Mais aujourd'hui, je ne sais pas si les jeunes s'engageraient pour ça. Ils ne vont plus au bureau de poste.»

Comme pour confirmer ses dires, deux jeunes hommes qui passent par là ont ce commentaire, saisi au vol: «De toute manière, c'est toujours fermé...» Un autre client en est pour sa part persuadé: «Aucune chance que les gens se mobilisent comme il y a 25 ans. Les temps ont changé. Et il faut admettre que la poste des Charmilles n'est pas si loin. C'est un petit luxe que celle-ci soit restée ouverte jusque-là, même si je tiens à la conserver. Je pourrais faire mes paiements en ligne, mais je préfère venir au guichet, pour préserver les emplois et pour les contacts sociaux.»

Au café voisin, le patron, Fernando Vitorino, est lui aussi inquiet devant la fermeture annoncée de la poste du Beulet: «Je vais toujours payer mes factures au guichet, je n'aime pas le *e-banking*. Quand la poste sera fermée, j'ai peur qu'on perde de la clientèle. Il y aura beaucoup moins de passages dans la rue.» ■



Pour signer la pétition demandant le maintien des bureaux de poste: [chk.me/KULYfcV](https://chk.me/KULYfcV)



Maria se rend régulièrement au bureau de poste. Il y a vingt-cinq ans, elle avait participé à toutes les mobilisations pour s'opposer, avec succès, à la fermeture de cet office.

## UN RÉSEAU QUI SE RÉDUIT COMME PEAU DE CHAGRIN

Avec un sens tout patronal de la litote, La Poste annonçait fin octobre chercher 170 partenaires dans tout le pays (dont 70 en Suisse romande) pour héberger des services postaux dans des épiceries et autres commerces locaux. Tout le monde a compris que cela signifiait en fait la fermeture d'autant de bureaux de poste, soit plus d'un sur cinq. Nombre d'agences villageoises vont ainsi disparaître, mais les villes sont aussi touchées. Tollé face à ce nouveau coup de canif dans le service universel. Depuis plus de vingt ans, le réseau d'offices postaux se réduit comme peau de chagrin. Pour le syndicat de la

communication Syndicom, cette décision menace la cohésion nationale. Le géant jaune assure que cela se fera sans licenciements, sauf exceptions, mais Syndicom attend encore des garanties solides à ce propos. Et déplore le fait que les employés des offices concernés vont devoir aller travailler sur d'autres sites, avec des temps de trajet prolongés. Une action de protestation a eu lieu le 16 novembre à Bienne, dont la région est particulièrement touchée par ces fermetures. Une pétition exigeant le maintien de tous les bureaux de poste peut être signée jusqu'à la fin de novembre. ■

# Unia réclame une simplification de l'accès à la citoyenneté suisse

Face à une procédure actuelle de naturalisation complexe, exigeante et onéreuse, le syndicat exige que certains obstacles soient levés, à travers quatre grandes revendications.

Manon Todesco

Le passeport rouge à croix blanche, ça se mérite! La Suisse est effectivement l'un des pays européens où il est le plus com-

pliqué d'accéder à la naturalisation, avec une Loi sur la nationalité qui s'est encore durcie depuis 2018. Un sujet d'autant plus important pour Unia qu'une très grande partie de ses membres n'a pas la nationalité suisse et est donc

directement concernée par la problématique. Aujourd'hui, pour prétendre à la nationalité helvétique, il faut être titulaire d'un permis C, soit une autorisation d'établissement. «En règle générale, à moins d'avoir épousé un citoyen ou une citoyenne suisse, ou d'avoir un parent suisse, le permis C s'obtient après une durée de séjour de dix ans. Il s'agit d'une exigence excessive», dénonce Unia, dans un communiqué de presse du 8 novembre, à la suite de la dernière rencontre des membres de la commission migration du syndicat. «En Suisse, l'obtention du passeport relève de plus en plus du privilège lié aux moyens financiers et à un niveau d'éducation élevés», a souligné la chercheuse Barbara von Rütte, lors de cette commission.

## MOINS DE DISCRIMINATIONS

Le parcours est semé de plusieurs autres embûches pour les candidats. Il y a la problématique des coûts, qui s'élèvent jusqu'à plusieurs milliers de francs selon les cantons, et qui dissuadent donc d'office les personnes à bas revenus. «La Confédération impose aux candidats des niveaux linguistiques démesurés, dénonce par ailleurs Unia. Beaucoup de personnes n'ont pas le temps d'acquérir une maîtrise supérieure d'une langue nationale, souvent parce que leur intégration professionnelle en Suisse passe par des métiers précaires et exigeants.» Et pourtant, cette nationalité peut s'avérer être un graal, notamment sur le marché du travail. «Avoir la nationalité suisse permet d'éviter les discriminations liées au statut de séjour, facilitant ainsi l'accès à des contrats de travail plus stables, à de

meilleurs salaires et à des prestations sociales renforcées», souligne Unia.

## POUR UNE PROCÉDURE PLUS ÉQUITABLE

Le constat est sans appel pour le syndicat: au lieu de favoriser l'intégration des personnes migrantes et de reconnaître tout ce qu'elles apportent à la société suisse, la procédure de naturalisation les soumet à des critères d'admissibilité souvent inaccessibles. Les membres de la commission migration d'Unia exigent auprès de la Confédération et des cantons des améliorations afin de simplifier la procédure et de la rendre plus juste.

Leur première revendication est la réduction de la durée de séjour à cinq ans (au lieu de dix) pour l'obtention du permis C, afin de s'aligner sur les pratiques d'autres pays européens. Ils demandent ensuite la baisse des émoluments cantonaux pour la naturalisation «afin de rendre cette procédure accessible à toutes et tous, indépendamment de la situation financière des candidats.»

Ils exigent par ailleurs l'assouplissement des exigences linguistiques pour refléter des niveaux de langue atteignables et adaptés à la réalité des personnes qui vivent et travaillent en Suisse.

Enfin, Unia prie la Confédération, les cantons et les communes de bien veiller à ce que les procédures «se déroulent de manière équitable et sans arbitraire.»

La commission, dont les membres ont activement récolté des signatures, s'est enfin dite ravie que l'initiative populaire fédérale «Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie)» ait abouti et que le sujet soit sur l'agenda politique. ■



Pour prétendre à la nationalité helvétique, il faut être titulaire d'un permis C, qui s'obtient après une durée de séjour de dix ans, une exigence excessive pour Unia.

# «LES DÉTECTIONS ONT AUGMENTÉ, MAIS RESTENT LA POINTE DE L'ICEBERG»

Les cas de traite d'êtres humains à des fins d'exploitation du travail sont de plus en plus mis en lumière. Or, les tribunaux peinent à les reconnaître.

Aline Andrey

La traite d'êtres humains n'est pas encore assez prise en compte par les tribunaux. Les jugements à l'égard des auteurs sont relativement cléments et les réparations aux victimes faibles. Tel est le constat de la Plateforme Traite, à l'occasion de la Journée européenne contre la traite des êtres humains, le 18 octobre.

En 2023, sur les 197 victimes identifiées en Suisse (11% de plus qu'en 2022), seules huit condamnations pénales pour traite d'êtres humains ont été prononcées. Dans certains cas, seule la notion d'usure ou d'encouragement à la prostitution a été retenue. «L'interprétation étroite de la contrainte n'est pas conforme à la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains», dénonce la Plateforme Traite, composée des organisations Astrée (Vaud), CSP (Genève), Mayday (Tessin) et FIZ (Zurich). Angela Oriti, directrice d'Astrée (Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation), précise: «Une modification de l'article du Code pénal sur la traite permettant d'en préciser les éléments constitutifs, ainsi que des ressources suffisantes pour les poursuites pénales sont nécessaires.» La plateforme met en lumière également que les victimes, traumatisées par l'exploitation subie, sont souvent face à un avenir incertain du fait du caractère temporaire de leur permis de séjour. «Cette incertitude pèse sur leur santé et leur intégration et reste peu compréhensible face aux risques pris en participant à la procédure pénale», souligne-t-elle, en préconisant l'accès à des autorisations de séjour pour cas de rigueur afin de permettre une véritable reconstruction et éviter une nouvelle exploitation.

Le point avec Angela Oriti, directrice et cofondatrice d'Astrée, dans son bureau lausannois.

## QUESTIONS RÉPONSES

### Où en est-on concernant les procédures pénales pour traite d'humains dans le canton de Vaud?

Nous sommes passés de quelques procédures pénales en 2015 à 46 en 2023. Les issues sont parfois favorables aux victimes, surtout lorsqu'il s'agit de prostitution forcée. Les moyens de contraintes invisibles, comme, par exemple, la sorcellerie dans le cas de femmes nigérianes, commencent à être reconnus par les juges.

Dans les cas de traite à des fins d'exploitation du travail, les condamnations restent rares. Des procès ont permis la condamnation d'employeurs, mais jusqu'à présent, c'est plutôt l'infraction d'usure qui est reconnue. La distinction est parfois ténue. D'où l'importance de développer les enquêtes de police et de sensibiliser les personnes de terrain (inspection du travail, syndicats, personnel de santé, etc.) en les formant à détecter les cas de traite à des fins d'exploitation du travail, notamment dans le secteur de la restauration ou dans de petites entreprises (des garages, par exemple). Les détections ont augmenté, mais restent la pointe de l'iceberg. Nous n'avons encore aucun cas dans l'agriculture, pourtant considérée comme un secteur sensible.

### Les trois quarts des victimes sont des femmes, y a-t-il un profil type?

Aucun. Loin des clichés, un homme grand et fort peut aussi être victime de traite. Il n'y a pas que des femmes battues et enfermées, comme dans la

prostitution forcée, mais aussi des situations de contrainte sans violence physique, par exemple des dettes contractées, des papiers réquisitionnés, une surveillance constante... Je pense notamment à un homme qui était hébergé dans le sous-sol du restaurant où il travaillait. La procédure pénale démarrée à la suite de sa dénonciation s'est injustement terminée par un acquittement de l'employeur avec, en guise de double peine, la charge pour l'employé de payer les frais de procédure.

La traite peut prendre des formes très différentes, c'est un phénomène mouvant. Depuis peu, des jeunes filles vivant dans les foyers de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

**«Loin des clichés, un homme grand et fort peut aussi être victime de traite. Il n'y a pas que des femmes battues et enfermées, comme dans la prostitution forcée, mais aussi des situations de contrainte sans violence physique...»**

(DGEJ) sont recrutées via les réseaux sociaux dans des réseaux de prostitution. Elles ne prennent conscience que progressivement du piège dans lequel elles sont tombées, tout commence comme un jeu, par des fêtes... Il existe aussi du recrutement actif, par de petites entreprises ou des réseaux illégaux, aux abords des centres d'urgence. Pas besoin de menace, la situation d'extrême vulnérabilité de ces hommes déboutés de l'asile permet d'en tirer profit. Les salaires sont incertains, voire ne sont pas versés certains jours, et les horaires interminables. Les victimes ne se considèrent souvent même pas comme telles, car elles ont besoin de travailler, malgré

les mauvaises conditions.

Dans le domaine domestique – notamment dans des familles aisées issues pour certaines de milieux diplomatiques qui recrutent par l'entremise d'agences (par exemple des Emirats arabes) – les travailleurs et les travailleuses ne peuvent imaginer les conditions qui les attendent: hébergement déplorables, surveillance, menace, séquestration des documents, perte de liberté de mouvement, horaires démesurés, sans jour de congé, pour des salaires misérables de parfois 300 ou 400 francs par mois. Ces personnes suivent leurs employeurs, qui ont des villas dans plusieurs pays, et ne savent parfois même pas où elles se trouvent. C'est un moyen de

les garder sous emprise. Les victimes n'ont aucun contact avec l'extérieur. Certaines réussissent pourtant à s'échapper lors d'une absence de leur employeur et à prendre contact avec un service médical ou la police qui les orientent, dans le meilleur des cas, vers les services spécialisés: Astrée dans le canton de Vaud, le CSP à Genève, le FIZ à Zurich et Mayday au Tessin.

### Qu'en est-il dans les autres cantons?

Les personnes seront aiguillées vers les centres LAVI, mais la prise en charge n'est pas aussi spécifique et l'aide limitée. D'ailleurs, les victimes ne sont souvent pas identifiées et au-

cune plainte n'est déposée dans ces cantons. Cette différence de traitement est pointée du doigt par le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA). Même si la situation évolue, notamment dans les cantons de Neuchâtel et du Valais, la Suisse manque d'une véritable politique publique coordonnée aux niveaux cantonal et national. De notre côté, nous travaillons maintenant très bien avec la police et l'inspection du travail. Nous formons aussi les membres et les professionnels des syndicats, mais la collaboration avec ces derniers, sur le terrain, est encore défailante. Or, des synergies sont essentielles pour identifier les victimes de traite et leur garantir une protection adéquate.

### Pour les personnes migrantes, sans statut légal, la complexité de porter plainte est d'autant plus grande...

Les victimes ont droit à un permis de séjour temporaire durant la procédure pénale, cela même lorsqu'elles arrivent en Suisse sans autorisations de séjour. A la suite de la procédure pénale ou en dehors d'un dépôt de plainte, elles peuvent solliciter un permis dans un cas d'extrême gravité, notamment sur la base de leur état de santé fragilisé ou du risque de subir une nouvelle exploitation au pays. Cette autorisation de séjour peut être refusée par le Secrétariat d'Etat aux

migrations (SEM) en mettant ainsi à mal tout le travail d'accompagnement soutenu avec les ressources des cantons. Dénoncer un réseau d'exploitation comporte toute une série de risques pour la personne et sa famille, et peut renforcer les traumatismes vécus. Toutefois, lorsque la personne entre dans le processus avec Astrée, le taux d'abandon du dispositif est quasi inexistant. Nous faisons appel à de nombreux services et coordonnons le suivi global autour de la personne pour poser les bases de leur autonomie. Le travail est difficile. Mais nous avons la chance d'être témoins de parcours de vie qui se transforment! Ces personnes ont une capacité de résilience qui leur permet ensuite de redonner à la société ce qu'elles ont reçu. ■

Pour davantage d'informations: [astree.ch](mailto:astree.ch) / 021 544 27 97 [plateforme-traite.ch](http://plateforme-traite.ch)

## ASTRÉE ET SON APPROCHE GLOBALE

Astrée repose sur quatre axes:

- La détection grâce à la formation des partenaires (police, inspection du travail, personnel de santé).
- L'hébergement (son foyer, ses appartements, voire les foyers de l'EVAM ou des hôtels).
- La prise en charge globale: l'orientation, la procédure pénale, le soutien médical d'Unisanté, le soutien à l'intégration professionnelle avec le CSIR.
- La sensibilisation des institutions et le travail en réseau. ■



PLATEFORME TRAITE, SABINE ROCKMANN ILLUSTRATION

Dans le domaine domestique, les travailleurs et les travailleuses ne peuvent imaginer les conditions qui les attendent: hébergement déplorables, surveillance, menace, séquestration des documents, perte de liberté de mouvement, horaires démesurés, sans jour de congé, pour des salaires misérables de parfois 300 ou 400 francs par mois.

**L'ES** **VIDÉOS**

**SCANNEZ ICI**

POUR DÉCOUVRIR NOTRE  
NOUVELLE PAGE VIDÉO



OU TAPEZ

**WWW.EVENEMENT.CH/VIDEOS**



## APPEL AUX CANDIDATURES ÉLECTIONS DES JUGES ASSESSEURS-SES PRUD'HOMMES VAUDOIS-ES 2025

Vous êtes salarié-e-s, vous êtes citoyen-ne-s suisse-s et habitez dans le Canton de Vaud? Vous êtes intéressé-e-s par le droit du travail et souhaitez apporter votre expérience du monde du travail aux Tribunaux traitant des litiges entre employeurs et employé-e-s. Vous êtes convaincu-e-s de l'importance de défendre les salarié-e-s et avez une expérience syndicale (membre d'un syndicat, soutien à des collègues, etc...).  
Présentez votre candidature comme juge prud'hommes **d'ici au 28 novembre 2024**.

**Plus d'infos: [www.usv-vaud.ch](http://www.usv-vaud.ch)**

**Postulations auprès de [ph@usv-vaud.ch](mailto:ph@usv-vaud.ch)**

**UNIA**

**USV**  
UNION SYNDICALE VAUDOISE



**UNIA**

**23 novembre: manif  
nationale contre  
les violences de genre**

En Suisse, une femme est tuée toutes les deux semaines par son (ex-)partenaire. 13 féminicides ont déjà eu lieu cette année. Lançons ensemble un signal fort contre la violence et pour le respect! Rejoignez le bloc syndical et manifestez avec nous!

**14h00:  
Schützenmatte  
à Berne**




**SIMPLEMENT!  
MIEUX**  
LIRE. ÉCRIRE.  
CALCULER. ORDINATEUR.

Cours de lecture, d'écriture, de calcul  
pour adultes parlant français

0800 47 47 47 [www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)

 Association  
Lire et Ecrire

**Augmenter  
encore les  
primes?**



augmenter-les-prim.es.ch

Modification  
de la LAMal (EFAS)

**NON!**

le 24 novembre

**L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL**  
Place de la Riponne 4  
1005 Lausanne  
Tél. 021 321 14 60  
Fax 021 321 14 64  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch)  
[www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)

**ÉDITEUR** L'Événement syndical  
Syndicat Unia

**PRÉSIDENTE** Véronique Polito

**RÉDACTRICE EN CHEF PAR INTÉRIM**  
Sonya Mermoud

**RESPONSABLE DE CETTE ÉDITION**  
Jérôme Béguin

**ADMINISTRATRICE** Barbara Buffa

**JOURNALISTES** Sonya Mermoud,  
Aline Andrey, Manon Todesco,  
Jérôme Béguin, Antoine Grosjean

**COLLABORATEURS RÉGULIERS**  
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,  
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,  
David Prêtre, Jean-Claude Renuwald

**PHOTOGRAPHES**  
Thierry Porchet,  
Olivier Vogelsang

**RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE**  
Virginie Zimmerli

**ABONNEMENTS** 19 éditions par an  
Abonnement annuel Fr. 60.-  
Abonnement de soutien Fr. 100.-  
[administration@evenement.ch](mailto:administration@evenement.ch)

**PUBLICITÉ** [pub@evenement.ch](mailto:pub@evenement.ch)

**CONCEPTION & MISE EN PAGES**  
Atoll "îlots graphiques"  
Catherine Gavin

**IMPRESSION**  
Pressor SA, Delémont  
Tirage contrôlé 46012 exemplaires

# LA JUSTICE SUGGÈRE AU ROI DE L'AMIANTE DE RÉPARER SES TORTS

Le 13 novembre à Turin s'est ouvert le procès en appel Eternit bis pour les décès dus à l'amiante dans la commune de Casale Monferrato. Le Ministère public propose au milliardaire suisse Stephan Schmidheiny d'assumer les conséquences de ses actes via la justice réparatrice. Récit de la première audience.

Claudio Carrer, «Area»

«L'accusé n'est pas présent?» demande la présidente du tribunal, Cristina Domaneschi, en s'adressant aux avocats de Stephan Schmidheiny, qui, d'un geste de la tête, répondent: «Non.» L'interprète, assis au fond de la salle et prêt à traduire de l'italien vers l'allemand et vice-versa chaque mot du procès, est alors congédié. La première audience en appel du procès Eternit bis pour 392 décès dus à l'amiante dans l'usine piémontaise de Casale Monferrato s'est ouverte sur ce passage formel (et prévisible, étant donné que Schmidheiny a toujours déserté les salles d'audience). Le procès a été convoqué pour examiner la sentence de la Cour d'assises de Novara (dans laquelle Schmidheiny a été condamné à 12 ans de prison pour homicide multiple aggravé), contestée tant par la défense, qui insiste sur la demande d'acquiescement, que par l'accusation, qui réitère la thèse de l'homicide intentionnel.

La première audience a été dominée par les interventions des trois représentants du Ministère public, qui ont réfuté point par point les affirmations de la défense dans l'appel contre la condamnation au premier degré, mais qui ont également voulu transmettre au grand absent Schmidheiny, une suggestion: la voie de la «justice réparatrice», une approche qui place les victimes et leurs besoins au centre et qui cherche une réponse constructive à un événement destructeur, qui est le crime. «Le crime, rappelle la législation italienne en vigueur depuis 2022, ne doit plus être considéré seulement comme une infraction commise contre

**Les cadres supérieurs du groupe ont été «choqués», mais le milliardaire suisse leur a demandé de «ne pas semer la panique parmi les travailleurs», c'est-à-dire de leur cacher la vérité**

la société, ou un comportement qui porte atteinte à l'ordre établi – et qui nécessite l'application d'une peine –, mais plutôt comme un comportement intrinsèquement nuisible et offensant, qui peut causer aux victimes des privations, des souffrances, des douleurs et même la mort et qui nécessite, de la part de l'auteur de l'infraction, principalement l'activation de formes de réparation pour les dommages causés.» Pour la première fois dans l'histoire de ce procès, le concept de justice réparatrice a été introduit dans une salle d'audience par la vice-procureure générale de la Cour d'appel, Sara Panelli, qui suit cette affaire judiciaire depuis le début, ayant participé à l'enquête à l'origine du premier maxiproces Eternit pour désastre environnemental, dans lequel elle a représenté l'accusation avec l'ancien procureur adjoint Raffaele Guariniello. Gianfranco Colace et Mariagiovanna Compare se joignent à elle pour soutenir l'accusation dans ce procès en appel Eternit bis.

## PLUS DE 600 VICTIMES

«Il s'agit d'une opportunité extraordinaire pour Stephan Schmidheiny, non pas en tant qu'entrepreneur, mais en tant qu'homme et philanthrope, comme il se définit lui-même», a déclaré la magistrate, expliquant que

la justice réparatrice «n'a rien à voir avec la responsabilité pénale et ne nécessite pas non plus d'admission de responsabilité pour y accéder». «Ce qui peut réparer l'homme Stephan Schmidheiny est discuté et convenu en privé entre les parties avec l'aide d'un médiateur impartial, qui est obligé de garder le silence sur le contenu des réunions», a poursuivi Sara Panelli, soulignant la valeur de ce «chemin complémentaire», qui «permettrait» à la fois à Schmidheiny et à la communauté lésée de Casale d'évoluer, de passer à un autre niveau. Donc, «une opportunité extraordinaire», a répété Sara Panelli.

«Extraordinaire», comme toute l'histoire au centre du procès. Une histoire d'un drame «hors du commun» que la procureure a donc retracée en insistant sur certains points. A commencer par l'extraordinaire nombre de décès «qui portent la signature de l'amiante» dans la région de Casale Monferrato (40 000 habitants), où entre 1990 et 2019 le mésothéliome a tué au moins 661 personnes contre les 30 (une par an) attendues par les statistiques sur ce cancer très rare. «Il s'agit de plus de 600 cas qui n'auraient pas dû se produire selon les lois ordinaires de l'épidémiologie. Si les conditions extraordinaires d'exposition à l'amiante avaient été évitées, ces personnes, de vraies personnes, ne seraient pas mortes», a rappelé Sara Panelli.

## LES SEIGNEURS DE L'AMIANTE

Il y a ensuite la position de la famille Schmidheiny sur le marché mondial de l'amiante, qui est utile pour «évaluer les connaissances scientifiques et les choix de la partie défenderesse». La famille Schmidheiny, explique Sara Panelli, «faisait partie de l'élite des seigneurs de l'amiante», qui se composait de trois groupes: Johns-Manville aux Etats-Unis, Turner&Newall en Grande-Bretagne et, en Europe continentale, la famille belge Emsens et les Schmidheiny.

Elles ont créé entre elles des «alliances pour gérer l'offre, décider des prix et des stratégies internationales pour contrôler le marché mondial». Cependant, ces mêmes entreprises ont également commandé des «recherches pour comprendre la dangerosité du matériel, mais ont empêché sa diffusion», a ajouté la magistrate. Un exemple? En 1959, le scientifique de Johannesburg Chris Wagner a présenté une étude (publiée en 1961) sur les effets de la présence d'une mine d'amiante (qui venait de passer sous le contrôle de la famille Schmidheiny) en Afrique du Sud, tant sur les travailleurs de la mine que sur la population vivant à proximité, dans laquelle 33 cas de mésothéliome ont été recensés: sept d'origine professionnelle, 15 dus à l'exposition environnementale et les autres à une double exposition. Cette étude permet également, d'une certaine manière, de dater les connaissances de Schmidheiny, car elle a indiqué à l'entrepreneur une chose claire: «Il n'y avait pas de moyen sûr d'extraire l'amiante et de le traiter. Et les gentlemen de l'amiante le savaient: ils disposaient d'informations scientifiques de première main», a tonné Sara Panelli.

## LE CHOIX DU SILENCE

Mais «ils ont choisi de se taire», a ajouté la magistrate, introduisant un élément supplémentaire à «l'extraordinaire» de cet événement tragique: celui du «silence sur la dangerosité de l'amiante». Bien que cela ait été constaté (par l'étude sud-africaine mais aussi par d'autres), «les travailleurs ne



La vice-procureure générale de la Cour d'appel, Sara Panelli explique que la justice réparatrice «n'a rien à voir avec la responsabilité pénale et ne nécessite pas non plus d'admission de responsabilité pour y accéder». Ce qui peut être réparé est discuté et convenu en privé entre les parties avec l'aide d'un médiateur impartial.

son pas informés et les personnes qui vivent autour de l'usine non plus», a expliqué Sara Panelli, rappelant la fameuse conférence de Neuss, en Allemagne, où Schmidheiny a réuni, en 1976, 35 cadres supérieurs du groupe qu'il contrôlait, qui, informés des effets dévastateurs de l'amiante sur la santé, ont été «choqués», selon les documents de la cour. Mais le milliardaire suisse leur a demandé de «ne pas semer la panique parmi les travailleurs», c'est-à-dire de leur cacher la vérité. «Parce qu'une diffusion des connaissances scientifiques aurait arrêté la production», a commenté la procureure.

Et lorsque certaines informations sont divulguées, ils tentent de faire passer le message que l'on peut travailler sur l'amiante en toute sécurité. «Les interventions sur les installations de l'usine de Casale sont ce que la documentation interne définit comme de «petites améliorations» ou «quelques concessions aux syndicats», qui n'ont cependant aucune efficacité, comme le démontre le nombre disproportionné de décès à Casale Monferrato», a souligné Sara Panelli, rappelant la position de leader de Schmidheiny, qui, bien que gérant un univers de plus d'un millier d'entreprises, suivait personnellement l'activité de production et tous les événements de l'usine de Casale. «Il entretenait une correspondance confidentielle avec le directeur de l'usine. En outre, la formation des cadres a eu lieu en Suisse et c'est en Suisse qu'a été décidée la manière dont les mesures de poussières devaient être effectuées», dont on a découvert par la suite qu'elles «ne concernaient pas les processus les plus dangereux». «Des points d'échantillonnage inadéquats ont alors été utilisés. Schmidheiny était donc un employeur et un gestionnaire du risque amiante», a noté Sara Panelli, avant de passer à un autre élément «extraordinaire».

## LA DOULEUR REND LE SOUVENIR INDÉLÉBILE

Celui de la dignité des victimes de Casale. Sara Panelli rappelle en particulier le «sang-froid des témoins» du procès, auxquels la défense de Schmidheiny reproche de ne pas être entièrement fiables parce qu'avec le

temps, la mémoire ne leur permettrait pas de conserver des images intactes. «Ce n'est pas vrai», a répondu Sara Panelli, en diffusant un fragment vidéo de la déposition, lors du premier maxiproces, de feu la présidente de l'AFEVA (l'association des familles et victimes de l'amiante de Casale Monferrato), Romana Blasotti Pavesi,

qui a perdu cinq êtres chers à cause d'Eternit. «Tous les témoignages ont été clairs, ponctuels, posés, empreints de tristesse et de souffrance», a déclaré la magistrate, contredisant la thèse des avocats de Schmidheiny: «Ce que ces personnes ont vécu rend le souvenir indélébile.» ■

## Amiante: du diagnostic à la mise en œuvre des mesures

Début novembre, la Suva a organisé une formation en ligne sur le désamiantage. Ses experts ont rappelé notamment que tous les bâtiments construits avant 1990 peuvent renfermer de l'amiante. En cas de rénovation ou de transformation, il s'agit d'établir un diagnostic des polluants présents par des experts, puis de réaliser le désamiantage par des entreprises spécialisées. Le rapport qui détaille les travaux à effectuer doit être ensuite mis à disposition sur le chantier. Les travailleurs doivent toujours vérifier si tous les éléments qu'ils rencontrent ont été contrôlés. Par exemple, en cas de dé-

couverte d'un second carrelage sous le premier, la colle de ce dernier a-t-elle été mentionnée dans le rapport? Si ce n'est pas le cas, ou en cas de doute, les travaux doivent être interrompus; et une analyse complémentaire demandée. La Suva rappelle que, chaque année en Suisse, plus de 150 personnes décèdent des séquelles à long terme de l'amiante. ■ AA

Toutes les informations et une nouvelle fiche thématique «Désamiantage – plan de travail pour les entreprises de désamiantage» se trouvent sur: [suva.ch/fr-ch/prevention/par-danger/materiaux-rayonnements-et-situations-a-risque/amiante](http://suva.ch/fr-ch/prevention/par-danger/materiaux-rayonnements-et-situations-a-risque/amiante)



THERRY PORCHET

# AU JAPON, DES CHAUFFEURS DE TAXI AU VOLANT À 75 ANS

Le pays du soleil levant est confronté au défi du vieillissement de sa population, source de problèmes économiques et sociaux.

Jean-Claude Rennwald

«Au Japon, beaucoup de chauffeurs de taxi ont 75 ans et quelques-uns même 80.» Cette affirmation d'une réceptionniste d'hôtel exprime bien l'un des plus grands défis auxquels le Japon est aujourd'hui confronté, celui du vieillissement de sa population. Ce phénomène est à la source de bien d'autres problèmes sociaux: financement des retraites, manque de main-d'œuvre, inégalités sociales.

Travailler longtemps après 65 ans n'a rien d'exceptionnel au Japon. Un tiers de la population a plus de 65 ans et 10% des 125 millions d'habitants ont même plus de 80 ans. «Face à la grave pénurie de main-d'œuvre frappant les entreprises, notait récemment Philippe Mesmer dans *Le Monde*, le gouvernement enchaîne les assouplissements de textes pour autoriser à exercer de plus en plus tard.» Certes, officiellement, il est possible de prendre sa retraite à 65 ans, mais dans beaucoup de cas, les pensions ne permettent pas de vivre, de sorte que beaucoup de retraités enchaînent les petits boulots. De plus, le travail est sanctifié, car il est un élément prédominant du mode de vie japonais.

## DIX FOIS MOINS D'ÉTRANGERS QU'EN SUISSE

La difficulté de renouveler la population active menace l'ensemble des prestations du système social. Elle tient en partie au fait que, pour des raisons culturelles, les Japonais sont quelque peu xénophobes, ou du moins repliés sur eux-mêmes, le Japon tenant un discours sur la nécessité de «l'homogénéité». A l'exception des touristes, ils ne sont guère ouverts aux immigrés. La conséquence, c'est que, dans ce pays, il y a dix fois moins d'étrangers (2,4%) qu'en Suisse (25%). Combinée au vieillissement de la population, cette attitude de repli a des effets socioéconomiques néfastes. Longtemps considérée comme la troisième puissance économique mondiale, le Japon n'occupe plus que le quatrième rang du classement, derrière les États-Unis, la Chine et l'Allemagne. Mais surtout, avec un revenu annuel moyen de 35 000 francs par habitant, le Japon pointe au 26<sup>e</sup> rang de la hiérarchie mondiale, alors que la Suisse, avec 81 000 francs par habitant, occupe la troisième marche du podium. Ces statistiques nous obligent à ouvrir une petite parenthèse helvético-helvétique. Quoi qu'en disent les

**Légalement, les Japonais travaillent 40 heures par semaine, mais beaucoup de salariés triment durant 60 heures**

caciques de l'UDC, l'immigration et la libre circulation des personnes sont source de richesse, ce qui n'enlève évidemment rien à la nécessité de protéger les salaires suisses. Quant aux salaires nippons, ils stagnent depuis 2010. A Tokyo, ils sont en moyenne de 2000 francs par mois pour les hommes, mais de 700 francs pour les femmes, soit trois fois moins. Les femmes n'ont d'ailleurs pas encore trouvé leur place dans la société japonaise.

## LES VACANCES COMME CONGÉ MALADIE

Une autre particularité sociale japonaise tient à la durée du travail et aux vacances. Légalement, les Japonais travaillent 40 heures par semaine, mais beaucoup de salariés triment durant 60 heures, et le surplus n'est pas forcément rétribué comme des heures supplémentaires. Car il est très mal vu de partir du bureau à l'heure, et surtout avant le patron! Plus incompréhensible encore pour nous, la durée annuelle des vacances est fixée à 20 jours. Comme le samedi et le dimanche sont compris dans ce total, les vacances s'élèvent en réalité à 3 semaines et un jour. En outre, explique un chauffeur de bus, beaucoup de Japonais ne prennent pas toutes leurs vacances. Par manque de moyens ou par amour du tra-



À 75 ans, il est encore au volant de son taxi. Au Japon, les pensions ne permettent souvent pas de vivre, de sorte que beaucoup de retraités enchaînent les petits boulots.

vail. Mais le comble, c'est que certains Japonais, par peur d'être assimilés à de mauvais travailleurs, utilisent des jours de vacances lorsqu'ils sont malades!

## PEU DE CONTESTATION

Malgré cela, le Japon connaît peu de grèves et de mouvements sociaux. Pour expliquer ce calme social, on peut avancer les hypothèses suivantes: sauf durant une brève période, le système politique a toujours été dominé, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, par le Parti libéral-démocrate (PLD, conservateur), ses clans et les lobbies industriels et financiers. Le centre-gauche et les sociaux-démocrates ne jouent qu'un rôle secondaire. En comparaison internationale, le mouvement syndical est en outre assez faible. En 2020, au tout début de la crise sanitaire, le taux de syndicalisation était un temps remonté, mais depuis 2021 et sur trois années consécutives, la chute est constante. Ainsi, avec 16,3% de syndiqués en 2023, il s'agit de la plus faible proportion jamais enregistrée depuis 1947, date de la première étude sur le sujet. En 2023, la population active du Japon était de 61,9 millions de personnes, alors que l'Archipel compte 9,93 millions de syndiqués, soit 55 000 personnes de moins que l'année précédente. Enfin, bien qu'importante, la presse se montre assez peu critique. Alors qu'en 2020, le Japon occupait la 12<sup>e</sup> place du classement de Reporters sans frontières sur la liberté de la presse, il était tombé au 68<sup>e</sup> rang en 2023.

## GÉRONTOCRATIE

Mais pour Karyn Nishimura-Poupée, journaliste française établie au Japon depuis plus de vingt ans, cette absence de contestation résulte d'une pression sociale, de «la crainte que suscite en chacun le regard d'autrui, la

hantise du qu'en-dira-t-on et la peur de se distinguer. On se conforme ainsi à un modèle social, à une norme non écrite, tacite, acceptée» (*Japon, la face cachée de la perfection*, Editions Tallandier, 2023). A cela s'ajoute une organisation sociale obsolète, très hiérarchisée en fonction de l'âge. Raison pour laquelle la même observatrice estime qu'il n'est pas exagéré de parler de «gérontocratie d'indébouillonnables».

## UN ROBOT ET SWATCH

Même s'il a perdu du terrain ces dernières années par rapport à ses concurrents, le Japon reste un pays avancé sur le plan technologique et les robots prennent une place toujours plus importante dans le fonctionnement de la société. Dans un restaurant, certains de nos plats nous ont été servis par un robot! On ne peut qu'admirer la prouesse, tout en espérant que, dans un avenir plus ou moins proche, il y aura encore des serveuses, des serveurs et du personnel en cuisine dans cet établissement. Le quartier de Ginza est celui du luxe, des magasins prestigieux et... de l'horlogerie. La plupart des grandes marques suisses (Richard Mille, Rolex, Audemars Piguet, Jaeger-LeCoultre, etc.) y sont représentées. Mais la présence la plus spectaculaire est celle du Swatch Group. Le Centre Nicolas G. Hayek est formé de sept stands tout en verre et chacun est dédié à une prestigieuse marque (Breguet, Omega, Tissot, etc.). Il s'agit en réalité d'ascenseurs qui mènent directement à chacune des enseignes. Projet démesuré? Peut-être, mais n'oublions pas qu'une branche économique qui vit essentiellement de ses exportations doit s'affirmer partout dans le monde. ■

## BRÈVES

### LA GRÈVE CONTINUE CHEZ TESLA EN SUÈDE

C'est la plus grande grève de l'histoire récente de la Suède. Le mois dernier, les travailleurs de Tesla et leur syndicat IF Metall sont entrés dans leur deuxième année de grève contre le fabricant de voitures électriques. Ces derniers tentent depuis deux ans de négocier une convention collective, en vain. Les dernières négociations du 11 octobre ont, une nouvelle fois, échoué. Il faut savoir qu'en Suède, près de 90% des travailleurs sont couverts par une convention collective, tous secteurs confondus. Mais Tesla, malgré les efforts du syndicat, refuse catégoriquement de signer un accord pour les travailleurs de TM Sweden AB, qui assurent l'entretien et la réparation des véhicules, prétextant qu'elle ne correspond pas au modèle d'entreprise de la société. Face à l'attitude antisyndicale de Tesla, des actions de solidarité syndicale ont été menées dans le pays, mais aussi en Norvège, en Finlande et au Danemark. «Ce qui est en jeu chez Tesla Suède n'est rien de moins que l'avenir du modèle social européen», s'est exprimée Esther Lynch, secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats à Stockholm, le mois dernier. «Elon Musk a fait connaître très clairement son programme: il dit qu'il n'est pas d'accord avec le concept même des syndicats et qu'il essaie de faire de la transition verte un "casse-syndicats". Musk peut établir ses propres règles lorsqu'il atteindra Mars, mais s'il veut faire des affaires en Europe, il doit respecter les règles de l'Europe, ce qui signifie respecter notre tradition de négociation collective.» ■

MT

### LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS APPELÉS À SE MOBILISER LE 12 DÉCEMBRE

En un peu plus d'un an, la CGT a recensé plus de 180 plans de licenciements, menaçant 150 000 emplois. Aux quatre coins du pays, de grandes entreprises du secteur de l'industrie ont annoncé des restructurations malgré les 175 milliards d'euros versés par l'État. On peut citer Michelin, qui a récemment annoncé la fermeture de deux sites en 2026, supprimant 1 200 emplois, malgré les plus de 2 milliards d'euros de bénéfices de 2024. Il y a aussi Vencorex, entreprise iséroise spécialisée dans la production de peintures et de vernis industriels, où les travailleurs sont en grève pour tenter de sauver les quelque 5 000 emplois menacés par ce que qualifie le syndicat français de «faillite organisée». On citera enfin le groupe Auchan, qui après avoir bénéficié de centaines de millions d'euros d'aides publiques, vient d'annoncer la suppression de près de 2 400 postes de travail. Les départs de feu se multiplient sur le territoire français, dans tous les secteurs, publics et privés, et la résistance se prépare. La CGT appelle à une journée de convergence nationale des luttes pour l'emploi et l'industrie, le 12 décembre prochain. ■

MT

### LETTRES ET COLIS EN RADE AU CANADA

A la suite de l'échec des négociations entre le Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes et la direction, 55 000 employés du domaine ont déclenché une grève générale illimitée le 15 novembre dernier. Un débrayage que le syndicat justifie, dans un communiqué, par l'absence de «véritables solutions» aux problèmes auxquels sont confrontés ses membres au quotidien. «Nos revendications sont raisonnables: des salaires équitables, des conditions de travail sécuritaires, le droit de prendre notre retraite dans la dignité et la diversification des services du service postal public.» Selon le syndicat, les pourparlers entre les deux parties entamés il y a un an n'ont amené que peu de progrès. Pire, Postes Canada, ajoute-t-il, «ne nous a pas laissé le choix en menaçant de modifier nos conditions de travail et d'exposer nos membres à des mises à pied». L'organisation souligne encore que les salariés du domaine sont fiers d'être au service des collectivités, qu'ils veulent continuer à exercer un métier qui les passionne. «La grève est une mesure de dernier recours. Nous avons encore l'espoir d'obtenir des conventions collectives négociées.» De son côté, quelques heures après le début de l'arrêt de travail, l'employeur a répliqué avec un préavis de lock-out consistant à fermer temporairement les locaux ou à en interdire l'accès. A noter que Postes Canada et le syndicat avaient précédemment convenu de poursuivre la livraison de chèques de prestations sociales des organismes gouvernementaux même pendant la grève. ■

SM

## FRONTALIERS

La réforme de l'assurance chômage française pénalise les frontaliers.

PAGE 11



## PAUSE CAFÉ

Membre de la jeunesse d'Unia, Cesar Gomez se bat contre le mobbing chez les apprentis.

PAGE 12



## MÉTIERS

Une exposition de photos et un livre mettent les artisanes romandes à l'honneur.

PAGE 13

# FORTE MOBILISATION VALAISANNE EN FAVEUR D'UNE HAUSSE DES SALAIRES

A l'appel d'Unia, quelque 1000 personnes ont manifesté dans les rues de Sion pour réclamer des augmentations salariales. Reportage.



Président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard s'est joint au cortège, formé de différents corps de métiers, qui a sillonné les rues séduisantes.

Sonya Mermoud  
Photos Olivier Vogelsang

Ambiance revendicative et festive ce 16 novembre à Sion. Un millier de travailleuses et de travailleurs issus de toutes les branches d'activité ont défilé dans les rues de la capitale pour réclamer une hausse des salaires. Avancant au son des tambours et de l'accordéon, derrière les banderoles et les drapeaux d'Unia ondulant au-dessus du cortège, les manifestants ont exprimé haut et fort leur exigence. «Du blé! Du blé! Pour tous les salariés!» ont-ils notamment scandé, emmenés par Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais. Micro au poing, le syndicaliste a galvanisé les troupes. Et a insisté, en amont de l'événement, sur la légitimité de la requête: «Nous rencontrons un grave problème de redistribution des richesses et accusons dans le canton, un fort retard des salaires, par rapport à celui médian. Le revenu des Valaisannes et des Valaisans est le plus faible de Suisse, alors même que nous vivons ici une période de haute, voire très haute conjoncture, et ce en parti-

culier dans la construction et les métiers de l'artisanat du bâtiment.» La nécessité de majorer les rémunérations est toutefois nationale comme l'a souligné Vania Alleva, présidente d'Unia, participant à la rencontre. Et après qu'un rassemblement poursuivant les mêmes visées a réuni le 21 septembre dernier à Berne quelque 15 000 salariés.

## TOUT AUGMENTER SAUF LES SALAIRES

«Depuis 2021, les salaires réels reculent. Nous demandons la pleine compensation du renchérissement au coût de la vie de ces trois dernières années et une majoration de 1% des rémunérations», a-t-elle précisé, estimant que la hausse réclamée pourrait s'élever jusqu'à 5%, non sans rapporter toutefois la dureté des négociations. Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, s'est lui aussi joint au défilé: «Tout augmente, les profits, les dividendes, les marges bénéficiaires, le coût de la vie, sauf les salaires. Nous devons rattraper l'écart. Chacun doit pouvoir profiter de la croissance de la productivité.» Les syndicalistes ont estimé que seule

la mobilisation, dans la rue, mais aussi dans les entreprises, peut faire bouger les lignes. Un point de vue partagé par les nombreux participants. «Manifestation est utile. Je suis venu de Brigue. Je n'arrive plus à faire vivre ma famille avec ce que je gagne aujourd'hui», témoigne un peintre de 56 ans. Travaillant depuis 35 ans dans la même entreprise et comptant tout autant d'années comme syndiqué à Unia, le quinquagénaire originaire de Macédoine, casquette du syndicat le protégeant d'un soleil complice, estime qu'il devrait toucher 600 francs de plus.

## DE MOINS EN MOINS DE SORTIES...

«Mon salaire s'élève à environ 5000 francs. C'est de plus en plus difficile de payer les factures. Nous devons limiter les sorties. On va rarement au restaurant.» Même son de cloche de Laetitia qui travaille dans le restaurant d'une grande surface. La jeune femme est venue défendre la nécessité de revaloriser les rémunérations dans un domaine où les salaires sont particulièrement bas et les conditions de travail pénibles. Elle partage encore son

inquiétude face à la baisse du pouvoir d'achat. Et exprime son souhait de voir les robots qui «prennent nos places de travail taxés». A ses côtés, sa fillelette de 10 ans se dit très fière de sa maman. «En plus, mes parents reçoivent parfois leurs salaires en retard», soupire la graine de militante. Un homme, à une année de la retraite, préfère quant à lui ne pas s'exprimer. Il se limitera à noter l'importance de participer à la manifestation. «Mais je ne veux pas m'exposer.» Echange aussi compliqué avec un groupe de travailleurs parlant portugais entre le barrage de la langue et la crainte de s'afficher. «Je ne parle que le français de chantier», lance, sourire aux lèvres, un jeune homme.

Travaillant depuis quelques mois à Unia Genève dans le secteur de la vente et du commerce de détail, Iris Gamond est venue soutenir ses collègues du Valais. Cette ancienne auxiliaire de vente a une empathie toute particulière pour le personnel du domaine. «Je connais bien la situation. J'ai travaillé toute une partie de ma vie dans ce secteur. J'étais engagée à 40%, sur appel, avec un planning qui changeait tout le temps, des

horaires aléatoires, pour un salaire oscillant entre 1300 et 1800 francs.» La jeune quadragénaire estime indispensable de lutter pour changer les choses: «Ne rien faire, c'est les accepter. Mais c'est un combat de longue haleine.»

## ANCER LA PRATIQUE DE LA MOBILISATION

Le cortège s'ébranle jusqu'au Bureau des métiers où il s'arrête pour une pause particulièrement bruyante, histoire de bien faire passer le message aux employeurs. Même vacarme à son point de chute au centre-ville. «Les patrons doivent comprendre que nous n'accepterons plus de recevoir seulement ce qu'ils veulent nous donner. Ils doivent comprendre que dorénavant ils devront compter sur un monde du travail valaisan uni, réuni, qui se mobilise et se mobilisera avec Unia dans la rue et sur les lieux de travail pour obtenir ce à quoi il a vraiment droit, c'est-à-dire de réelles augmentations de salaires et un véritable partage des gains de productivité, car c'est vous qui subissez au quotidien l'intensification des rythmes de travail», a encore souligné Blaise Carron, à la tribune et après avoir cédé la parole aux autres représentants syndicaux insistant tous sur la nécessité du combat à mener. Et cela alors qu'Unia a considéré cette première manifestation cantonale comme un succès. Et exprimé sa volonté d'ancrer la pratique de la mobilisation collective dans les usages du monde du travail valaisan. La rencontre s'est terminée sur une note festive avec la production de différents groupes folkloriques du Portugal et du Kosovo. Et avec l'objectif, notera aussi Blaise Carron, «de considérer les salariés dans leur globalité, et la culture en fait partie...» ■

Notre vidéo:  
[youtu.be/XTJcl\\_7bHkk](https://youtu.be/XTJcl_7bHkk)





# «UNE MESURE DISCRIMINATOIRE À L'ENCONTRE DES FRONTALIERS»

Les partenaires sociaux français ont validé un projet d'accord sur l'assurance-chômage qui pénaliserait les frontaliers. Le Groupement transfrontalier européen est prêt à aller jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme.

Textes Manon Todesco

La réforme de l'assurance-chômage française est revenue sur le tapis avec la nomination du gouvernement Barnier. Un chantier de grande ampleur dans un contexte de déficit budgétaire assez aigu. Les frontaliers, à savoir les travailleurs qui vivent en France et travaillent en Suisse, en Belgique, en Allemagne ou au Luxembourg, sont directement concernés, puisque la législation européenne prévoit que l'indemnisation des chômeurs se fait par le pays de résidence. Les plus de 231 000 travailleurs qui traversent chaque jour la frontière pour venir travailler en terres helvétiques dépendent donc du système de chômage français.

Le contexte est le suivant : la France se trouve dans une situation économique délicate avec une dette qui augmente et une volonté de réduire ses dépenses. Les partenaires sociaux avaient pour mission de trouver une solution qui permette d'économiser 400 millions d'euros supplémentaires par an dès 2025. Le cas des frontaliers a évidemment été évoqué, car il coûte très cher à l'Unédic, l'association chargée de la gestion du chômage, car les revenus de ces travailleurs sont beaucoup plus élevés. D'après un rapport, en 2023, l'Unédic a versé 1 milliard d'euros d'indemnités aux 77 000 chômeurs frontaliers mais ne s'est vu rétrocéder que 200 millions d'euros par les quatre pays voisins... En effet, le système de compensation prévoit un reversement des

cotisations chômage à la France, mais seulement l'équivalent de trois à cinq mois. Or, la durée d'indemnisation des chômeurs frontaliers est souvent plus longue que celle des autres travailleurs. Un surcoût estimé à 803 millions d'euros l'année dernière, et donc des milliards d'euros sur lesquels la France a dû s'asseoir.

**«Un cadre qui gagne 6000 euros par mois en France sera indemnisé différemment d'un frontalier qui gagne le même salaire. C'est un scandale!»**

René Deléglise, président du Groupement transfrontalier européen

## DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT

Après plusieurs séances de négociations, les partenaires sociaux se sont accordés le 14 novembre à Paris sur un projet qui serait défavorable aux frontaliers. Les détails ne sont pas encore précisément connus, mais il s'agirait de mettre en place un nou-

veau modèle de calcul de l'allocation chômage avec un coefficient réducteur qui prendrait en compte la différence de niveau de vie entre le pays de travail et la France, le but étant de diminuer le montant de l'indemnité. Comment cet abattement sera-t-il appliqué et à qui? Les modalités sont encore floues, mais René Deléglise, président du Groupement transfrontalier européen (GTE), partenaire d'Unia, dénonce un scandale. «C'est une mesure discriminatoire, car elle se base sur la nationalité et le lieu de résidence. Si le projet passe la rampe, il y aura une différence de traitement entre ceux qui travaillent en France et ceux qui travaillent dans un autre pays. Concrètement, un cadre qui gagne 6000 euros par mois en France sera indemnisé différemment d'un frontalier qui gagne le même salaire, juste parce qu'il est frontalier. C'est un scandale! Si on modifie les règles, on le fait pour tout le monde! De plus, c'est une infraction totale aux lois européennes qui garantissent la liberté de circulation des citoyens et des travailleurs européens.»

«On chiffre les économies à plusieurs milliards d'euros sur quatre ans, donc il ne s'agit pas d'un petit ajustement, commente René Deléglise, remonté. Ce projet d'accord a été négocié dans notre dos. Nous n'avons pas été consultés, nous, les représentants des travailleurs frontaliers. Le patronat et les syndicats français, qui n'emploient et ne représentent aucun frontalier, ne sont pas concernés et n'ont aucun intérêt à défendre les nôtres.»

## INCURIE DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Pour le GTE, les principaux coupables sont les gouvernements successifs depuis 18 ans. «Chaque année, nous leur suggérons de renégocier avec les pays limitrophes afin d'augmenter la part des prestations reversées à la France, comme c'était le cas dans l'accord de 1973, en vain. Il y a une incurie totale de la France, et si le trou s'est creusé, c'est uniquement la faute au gouvernement qui a laissé faire. Avant, l'accord fonctionnait très bien et les finances étaient beaucoup plus équilibrées.»

Outre la question de l'indemnisation, le projet d'accord comprend également une révision de la notion d'«offre raisonnable d'emploi»: en clair, les frontaliers ne pourront pas refuser une offre d'emploi en France, même si le salaire est beaucoup plus bas.

Le GTE est déterminé à se battre contre la concrétisation de cet accord. Ce dernier doit encore passer par le gouvernement, puis être soumis au vote des Chambres, mais il pourrait déjà entrer en vigueur début 2025. «Nous avons déjà pris contact avec les députés, les sénateurs et les ministres pour leur faire part de notre position, souligne le président du GTE. Michel Barnier est un Savoyard d'origine et doit bien savoir de quoi on parle.»

Si le GTE ne parvient pas à ses fins et que la mesure entre en vigueur, il ira jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme. «Cela prendra des années, mais la France finira par se faire retoquer par l'Union européenne.» ■

## LA CGT ET UNIA AUX CÔTÉS DES FRONTALIERS

D'après nos informations, avec ce projet d'accord, l'allocation moyenne des frontaliers ayant travaillé en Suisse pourrait baisser de 45%. Unia est solidaire de la position de la CGT, l'un des rares syndicats français à s'opposer à ce projet d'accord, qui relève selon lui de l'illégalité.

«En France et en Suisse, comme dans les autres États européens, les prétendues politiques d'austérité actuelles sont de la poudre aux yeux, souligne Marie Saulnier Bloch, secrétaire spécialisée sur les questions de migration chez Unia. Au lieu d'investir dans des politiques d'emploi qui consolident les conditions de travail et de salaire, le patronat et la droite attaquent sans vergogne les droits des travailleurs et des travailleuses. Ce n'est pas à eux de payer la note de politiques qui favorisent les intérêts des actionnaires et du patronat. Pour renflouer les caisses publiques, d'autres voies sont possibles. Des voies décentes, durables, respectueuses des droits des travailleurs.» Le syndicat Unia continuera de suivre attentivement le dossier. ■

# Licenciements suspendus chez Stahl Gerlafingen

Après des manifestations, une pétition et des interventions parlementaires en faveur de l'aciérie soleuroise, celle-ci va avoir recours au chômage partiel.

Antoine Grosjean

La forte mobilisation des travailleurs et des travailleuses de Stahl Gerlafingen, soutenue par les syndicats, a fini par payer. Après deux manifestations pour exiger l'abandon des licenciements annoncés en octobre dans l'aciérie soleuroise, une pétition ainsi que des interventions parlementaires, la direction de l'entreprise

a annoncé ce 20 novembre qu'elle renonçait pour l'instant aux 120 suppressions de postes prévues. Au lieu de cela, une partie des salariés sera mise au chômage partiel.

C'était une des revendications centrales des syndicats mobilisés sur ce dossier, dont Unia. Ceux-ci se félicitent du fait que «tous les emplois pourront être maintenus jusqu'à ce que les mesures politiques de soutien à l'aciérie entrent en vigueur».

Pour eux, le maintien du savoir-faire et des capacités de production à Gerlafingen est fondamental afin de garantir durablement la production d'acier recyclé pour le secteur suisse de la construction. Et de saluer l'attitude constructive de la direction et des propriétaires tout au long de la phase de consultation. «Il est positif que l'entreprise ait compris qu'elle ne peut faire face à la situation actuelle qu'en s'appuyant sur son personnel», écrivent Unia, Syna, la Société suisse des employés de commerce et Employés Suisse dans un communiqué commun.

Le 21 octobre, près de 500 salariés de Stahl Gerlafingen se sont rassemblés devant le Palais fédéral. Le 9 novembre, une nouvelle manifestation, réunissant plus de mille personnes, a eu lieu devant le site de l'aciérie, dans la commune de Gerlafingen. A cette occasion, une pétition munie de plus de 15 000 signatures a été remise à la direction de l'entreprise, après avoir déjà été envoyée au conseiller fédéral en charge de l'Économie, Guy Parmelin.

Les syndicats ont alors souligné qu'il n'y avait plus aucune raison de licencier des personnes à court terme, dès lors que le Conseil fédéral a explicitement prolongé la durée maximale d'indemnisation en cas de chômage partiel à 18 mois pour l'industrie à forte consommation d'énergie. Par ailleurs, de nouveaux instruments de promotion seront disponibles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour soutenir financièrement celle-ci dans sa décarbonisation.

## STEELTEC À SON TOUR EN DIFFICULTÉ

Le 14 novembre, l'entreprise lucernoise Steeltec, appartenant au groupe Swiss Steel, a annoncé à son tour vouloir supprimer 130 emplois. Avec Stahl Gerlafingen ce sont les deux dernières aciéries de Suisse.

Entre-temps, le Parlement s'est lui aussi saisi du sujet. Le 15 novembre, la Commission de l'écono-

mie et des redevances du Conseil des États s'est prononcée en faveur des motions «Des mesures d'urgence pour Stahl Gerlafingen» et «Accorder un financement transitoire à l'industrie sidérurgique afin de verdir la production et de conserver l'activité en Suisse». De son côté, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national a décidé le 19 novembre de soutenir la solution proposée par le Parti socialiste pour aider l'industrie de l'acier, qui consiste en un rabais temporaire sur les taxes d'utilisation du réseau électrique. En contrepartie, des garanties sont demandées aux entreprises pour le maintien des sites de production, et donc des emplois. Les discussions se poursuivront en plénum lors de la session d'hiver des Chambres.

## L'ARGUMENT CLIMATIQUE

Les syndicats attendent désormais du Conseil fédéral qu'il intervienne aussi, en édictant des directives contraignantes pour l'utilisation d'acier recyclé à faibles émissions dans les marchés publics et dans l'ensemble du secteur de la construction, ce qui permettrait aux aciéries suisses de proposer des offres compétitives face à la concurrence étrangère. La loi révisée sur la protection de l'environnement et la nouvelle loi sur la protection du climat offrent des bases légales à cet effet. Un argument que met aussi en avant la Grève du climat, représentée à la manifestation du 9 novembre, en rappelant que l'acier joue un rôle important dans la transition écologique, pour le développement du réseau ferroviaire et la construction d'éoliennes ou de pompes à chaleur. Importer de l'acier à bas prix «génère des émissions de CO<sub>2</sub> bien plus importantes que l'aciérie de Gerlafingen», qui propose une production locale et recycle de grandes quantités de métal. ■



La mobilisation du personnel de l'aciérie Stahl Gerlafingen, soutenue par les syndicats, a fini par payer. Ici, des employés en compagnie de Vania Allewa, présidente d'Unia, lors de la manifestation du 9 novembre.

# «NOUS POUVONS AIDER DES SALARIÉS EN DIFFICULTÉ»

L'Union syndicale vaudoise est en train de boucler sa liste de juges assesseurs au Tribunal de prud'hommes et lance un appel aux volontaires.

Textes Jérôme Béguin

Oyez, oyez, braves gens épris de justice! Il reste encore quelques places sur la liste que l'Union syndicale vaudoise (USV) va présenter au Tribunal cantonal pour la nomination des nouveaux juges prud'hommes. Le Tribunal de prud'hommes traite des litiges relevant du droit du travail et qui n'ont pas trouvé de dénouement lors d'une première phase de conciliation. Cela peut être un licenciement abusif, des salaires impayés ou n'atteignant pas le minimum fixé par une convention collective de travail (CCT). Une nouvelle législation de cinq ans va débiter le 1<sup>er</sup> février 2025 et la Loi vaudoise sur la juridiction du travail prévoit que les Prud'hommes sont constitués de juges assesseurs, représentants des milieux d'employeurs et de salariés, qui assistent les présidents du tribunal. Ils sont nommés par arrondissement et siègent à Lausanne, Nyon, Vevey ou Yverdon.

Faut-il être juriste pour être nommé juge assesseur au Tribunal de prud'hommes? «Non, il n'y a pas de prérequis et peu de juges assesseurs sont juristes. L'idée c'est que les juges assesseurs viennent avec leur bon sens et leur connaissance du monde du travail, plutôt que leurs connaissances juridiques. Mais c'est un plus de connaître le droit du travail, c'est pourquoi l'USV propose des formations afin que les juges soient plus à l'aise», répond Célia Borlat. Cette responsable du service juridique d'Unia Vaud est elle-même juge assesseur à Vevey depuis quinze ans.

Les séances ont lieu en semaine à 17h30. Le président du tribunal, entouré d'un juge désigné par les employeurs et d'un autre représentant les salariés, dirige les débats. Les assesseurs ont la possibilité de poser des questions et, après l'audience – qui peut durer quinze minutes comme quatre heures – les trois juges se retrouvent pour le délibéré. L'intervention du juge employé s'avère parfois déterminante. «La plupart des

présidents et des juges employeurs n'ont pas une grande compétence des CCT», constate Didier Zumbach, peintre en bâtiment, juge assesseur depuis 18 ans et, par ailleurs, conseiller municipal d'Orbe. «Lorsque je reçois la convocation, j'interroge le Registre du commerce pour connaître le secteur d'activité de la société et savoir si elle est assujettie à une CCT. J'arrive au tribunal à 17h pour consulter le dossier de conciliation, après quoi mon avis est presque fait, j'ai peut-être encore besoin de certaines précisions et je peux poser des questions. Mon cœur balance tout le temps pour l'employé, j'essaie de trouver dans les CCT et les lois quelque chose qui pourrait lui servir. Et dans 90% des cas, le jugement est en sa faveur.»

**«Mon cœur balance tout le temps pour l'employé, j'essaie de trouver dans les CCT et les lois quelque chose qui pourrait lui servir»**

Didier Zumbach confie trouver du plaisir dans ce mandat: «C'est passionnant, on apprend plein de choses sur d'autres secteurs économiques que le nôtre.» Célia Borlat, qui a défendu des salariés devant les Prud'hommes, apprécie aussi de se retrouver de l'autre côté de la barre: «Il est intéressant de voir comment fonctionne la justice. Le Tribunal des prud'hommes est très humain et social. Nous avons l'impression de pouvoir aider des travailleurs dans la difficulté. Ils viennent parfois seuls, sans l'assistance d'un syndicat ou d'un avocat, nous avons un grand rôle à jouer pour les aiguiller et les épauler. Et ce n'est pas parce qu'ils se retrouvent face à l'avocat d'un employeur et qu'ils ne maîtrisent peut-être pas bien le français, qu'ils ne pourront pas faire valoir leurs droits.»



A Lausanne, le Tribunal de prud'hommes siège à Montbenon.

## «L'ACTIVITÉ N'EST PAS CONTRAIGNANTE»

«Le Tribunal de prud'hommes est très flexible, l'activité de juge assesseur n'est pas contraignante. On communique ses disponibilités au greffe qui les respecte, si on n'est libre qu'un soir dans le mois, on n'est convoqué que ce jour-là», précise Célia Borlat. Signalons encore que les juges assesseurs perçoivent une indemnité de 150 francs par séance. ■

## MOINS D'UNE SEMAINE POUR PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidatures les personnes majeures, domiciliées dans le canton de Vaud, disposant de la nationalité suisse et qui n'ont pas subi de condamnation pour des actes contraires à la probité ou à l'honneur. Il faut, en outre, être

en emploi ou avoir cessé d'exercer son métier depuis moins d'un an et avoir l'intention de conserver une activité salariée. Il est aussi nécessaire de présenter un extrait du casier judiciaire et une attestation des poursuites. «Si l'on a reçu une amende de stationnement ou que l'on a oublié un jour de payer une facture de natel, cela ne posera pas problème», explique Célia Borlat, qui se charge de rassembler les candidatures pour l'Union syndicale vaudoise. Mais attention, le délai de candidature est fixé au 28 novembre. «Si à cette date, il manque les extraits du casier et des poursuites, ce n'est pas grave, mais il faut nous renvoyer les formulaires.» Ceux-ci peuvent être téléchargés sur [vaud.unia.ch](http://vaud.unia.ch) ou [usv-vaud.ch](http://usv-vaud.ch). Des renseignements complémentaires sont disponibles par courriel ([ph@usv-vaud.ch](mailto:ph@usv-vaud.ch)) ou par téléphone auprès de Célia Borlat (021 310 66 72). ■

## LE GUIDE SUR LE DROIT DU TRAVAIL FAIT PEAU NEUVE

*Le droit du travail en Suisse*, le guide très pratique de Jean Christophe Schwaab, paraît dans une nouvelle édition revue et étoffée. Au travers de 100 questions-réponses, l'ouvrage de ce docteur en droit offre un éclairage sur des situations que l'on rencontre tous les jours dans le monde du travail. Il intéressera en particulier les syndicalistes et les juges prud'hommes, ou encore les travailleurs frontaliers désireux de connaître le droit du travail dans notre pays et, bien sûr, les employeurs. Cette réédition aborde des nouvelles questions, telles que les congés paternité, d'adoption et pour les proches aidants, le télétravail, l'ubérisation et l'intelligence artificielle. ■ JB

Jean Christophe Schwaab, «Le droit du travail en Suisse. 100 questions-réponses issues de la pratique», Editions LEP 2024, 280 pages, illustrations de Wazem, 35 fr., e-book sur: [editionslep.ch](http://editionslep.ch)



## PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Cesar Gomez

### SE SYNDIQUER POUR S'ARMER

Cesar Gomez, électricien de 28 ans, appelle les jeunes à s'engager pour maintenir leurs droits et défendre leurs intérêts.

Manon Todesco

Adolescent, Cesar Gomez était très sociable. Et puis, il y a eu l'apprentissage d'électricien. «A force d'être dénigré par mon patron, je n'étais plus moi, ça m'a brisé.» A l'époque, il se dit que c'est un mauvais moment à passer, qu'il faut serrer les dents. «On normalise la souffrance au travail, dès l'apprentissage, alors qu'il n'y a rien de normal à effectuer des tâches dégradantes, à être épuisé ou à être harcelé», souligne ce jeune de 28 ans, attaché au Grand Café à Genève, un établissement géré par son beau-père. «Un jour j'ai quitté le chantier à 20h, et j'ai pensé que le patron serait fier de moi. En fait, il m'a humilié et a refusé de me payer les heures supplémentaires. Là, j'ai compris qu'il fallait que je m'impose.»

Son CFC en poche, ce Bolivien d'origine passe un peu pour le «casse-pieds de service». «En réalité, je ne faisais que revendiquer mes droits et me faire le porte-parole des autres!» Il s'est notamment battu pour l'accès à des toilettes sur un chantier. «Marcher 15 minutes pour se rendre aux WC publics, je n'ai jamais trouvé ça normal. Après six mois de combat avec les architectes et l'intervention de l'Inspection du travail que j'ai sollicitée, on a eu nos WC. Ce matin-là, les travailleurs de tous les corps de métier m'ont remercié. Ce qui me nourrit, c'est la reconnaissance de mes collègues.» Il y a trois ans, il se syndique chez Unia, grâce à un échafaudier, lui aussi adhérent. «Il est passé sur le chantier pour

nous en parler et j'ai foncé.» L'électricien, qui a toujours eu la fibre syndicale, y trouve une béquille dans ce «monde de requins» et «hypermachiste» qu'est le secteur du bâtiment. «Unia m'a beaucoup aidé et rassuré: je n'étais plus seul à me battre contre les patrons et l'abus de pouvoir. Etre syndiqué m'a donné des armes pour savoir encore mieux quoi faire. Je me sens accompagné.» Cesar Gomez reste discret, car il sait que les personnes syndiquées sont souvent mal vues par les supérieurs, mais quand il repère des injustices, il vient en aide aux autres travailleurs et fait le lien avec Unia. Un délégué syndical en somme, sans le titre officiel.

Employé par une grosse entreprise de la place, il est actuellement dans une situation délicate. «J'ai revendiqué le paiement de mes paniers-repas au technicien, car j'y ai droit, et il refuse. Ce dernier a profité que je sois en arrêt à la suite d'un accident du travail il y a deux mois pour me licencier. J'ai contesté: c'est de l'abus de pouvoir pur et dur.» Le cas est encore pendante. Cesar Gomez a voulu aller plus loin dans son engagement syndical, en entrant dans le Groupe d'intérêts jeunesse d'Unia. Il y a quelques mois, il rencontre une cinquantaine de jeunes militants comme lui. «C'était très inspirant et motivant. A Genève, on a un peu de mal à recruter, comme si les jeunes ne se sentaient pas concernés. J'ai beaucoup d'amis qui pensent que ça ne sert à rien et qui ne veulent pas donner de leur temps et de leur énergie. C'est dommage, car si nous étions plus nombreux à nous mobiliser, les choses bougeraient bien plus vite!» Son thème de prédilection? Le mobbing et le harcèlement chez les apprentis. «Beaucoup souffrent, et je refuse qu'ils continuent à vivre ce que j'ai vécu.»



«Unia m'a beaucoup aidé et rassuré: je n'étais plus seul à me battre contre les patrons et l'abus de pouvoir», explique le jeune militant.

Avec Lana, une jeune militante Unia du Jura, ils sont en train d'organiser plusieurs actions et événements autour de cette lutte.

Cesar Gomez est déterminé à faire de son engagement syndical un mode de vie. «J'ai envie que les autres jeunes prennent conscience que le combat en vaut la peine, qu'ensemble, on peut toujours arriver à nos fins et améliorer nos conditions de vie et de travail. Peu de jeunes savent ce qu'est un syndicat... mais tous savent ce qu'est un patron. Unia doit s'adresser directe-

ment à eux, notamment via les réseaux sociaux, tout en restant prudent et conscient des dangers d'addiction qu'ils représentent. Je sais que les jeunes d'aujourd'hui ont peu d'espoir, de par la conjoncture et le scepticisme ambiant, mais il faut rester optimiste.» ■



Notre vidéo:  
[youtu.be/PlI2CrMzHc](https://youtu.be/PlI2CrMzHc)



# LE TRAVAIL ARTISANAL MIS EN LUMIÈRE

Des artisanes romandes sont à l'honneur dans une exposition à voir jusqu'au 5 janvier à la Fondation Jan Michalski à Montricher.

Aline Andrey

L'exposition s'ouvre avec une première photo, énigmatique, celle d'une main de travailleuse tenant une boule de verre. Entre force, délicatesse et dextérité, elle introduit les images suivantes et les objets retraçant le travail des dix-neuf artisanes présentées à la Fondation Jan Michalski à Montricher. Ce lieu consacré à la littérature et à l'écriture, dans une campagne vaudoise bucolique, offre, une fois n'est pas coutume, un écrin de choix au travail manuel.

A l'origine de cette exposition intitulée «Artisanes», il y a un livre du même nom, confectionné par le photographe Vincent Guignet et l'écrivain Blaise Hofmann.

Ce dernier nous fait l'honneur d'une visite guidée, en ce 14 novembre, jour d'ouverture de l'exposition qui coïncide avec la JOM (Journée oser tous les métiers) dans le canton de Vaud. Du haut de leurs 12 ans, Neo, Umà et Lyna suivent une journaliste, pour découvrir des métiers aux noms parfois étranges, aux pratiques pour certains surannées ou encore largement occupés par des hommes, leur ouvrant ainsi le champs des possibles: courtepointière, forgeronne designer, sellière, factrice d'orgues, luthière, vitrailliste, découpeuse d'art, tisserande, souffleuse de verre, restauratrice d'art, linogreveuse, mosaïste, relieuse, costumière, couturière, céramiste, bijoutière-joaillière, horlogère et tatoueuse.

## TRAVAIL AU LONG COURS

Dans les photographies, les mains et les visages montrent l'habileté et une concentration sereine. Les matières se transforment, sur un fil entre l'artisanat et l'art. Au centre de la salle d'exposition, les artisanes ont choisi les outils et les objets à présenter. De ce patchwork coloré, tranchant avec le noir et blanc des images, émanent la précision du geste, les longues heures de travail, la beauté.

«Ces artisanes sont toutes différentes, mais avec certains points communs: elles sont très méticuleuses, endurantes, et tendent à faire toujours mieux...» explique Blaise Hofmann, qui ne cache pas son admiration. Les rencontres se sont égrainées durant trois ans, en commençant par Bertille Laguet, forgeronne à Chexbres. «Elle avait fait les couronnes et les halbardes de la Fête des Vignerons. C'est à cette occasion que je l'ai rencontrée», se souvient Blaise Hofmann, l'un des deux librettistes de l'événement en 2019.

S'ensuit, de bouche à oreille, un périple à travers la Suisse romande dans les antres des artisanes où le photographe tend à se faire oublier. Quand l'écrivain, lui, se laisse porter par la poésie d'un vocabulaire inconnu et par les invitations à pratiquer pour mieux comprendre et ressentir la matière. Lui, l'intellectuel, le manieur de mots et de pensées – mais également vigneron –, le voilà forgeant un clou.

## TISSER DES LIENS

Blaise Hofmann n'a de cesse de créer des ponts. Dans son livre précédent, *Faire paysan*, c'était entre la campagne et la ville, entre les agriculteurs et les gens qu'ils nourrissent. Dans ce projet-ci, le voilà qui crée la rencontre entre des artisanes et un public curieux, que ce soit à l'occasion de la publication du livre en octobre dernier ou lors du vernissage de l'exposition.

De nombreux métiers évoquent le passé, mais se conjuguent au présent et tendent vers un futur où le travail manuel pourrait regagner ses lettres de noblesse, en contrepoids à la virtualité qui nous assiège. «La tradition, c'est la transmission du feu et non l'adoration des cendres», cite Blaise Hofmann, qui a lu cette citation de Gustav Mahler sur le cartable de Marianne Dubuis, découpeuse d'art



La costumière Julia Remppe crée, en recyclant les matières, dans l'ancienne filature de La Sarraz.



Marli Beytrison fait revivre les métiers à tisser à Evolène.



De père en fille, Annette Füglistner est devenue factrice d'orgue.

à Château-d'Œx. «Perpétuer la tradition est au cœur de leurs pratiques, mais sans rien figer, en étant toujours en mouvement.»

Si l'intérêt pour l'artisanat semble renaître, l'écrivain nuance: «Je crois qu'il y a une grande curiosité, mais celles et ceux qui se lancent dans ces pratiques restent peu nombreux. Pour acquérir une telle maîtrise, 10 000 heures de pratique sont nécessaires.» Et d'évoquer la répétition des gestes qui devient rituel, jusqu'à la transe.

## D'ICI ET D'AILLEURS

Ces artisanes vivent et travaillent en Suisse romande. Certaines sont d'ici, d'autres ont des origines lointaines, telle Marli Beytrison. Cette avocate brésilienne s'est installée à Evolène par amour. Quelques années plus tard, elle a embrassé un deuxième métier, celui de tisserande, renouant avec l'artisanat pratiqué traditionnellement par sa mère au pays et celui de la tante, feu Marie Métrailler, de son époux valaisan.

Blaise Hofmann relate d'autres correspondances précieuses, troublantes, comme cette factrice d'orgues qui, lors d'une réparation, découvre par surprise, dans le couvercle de l'instrument – là où les réparateurs indiquent leur passage – le nom de son père, décédé dix ans auparavant. «Il ne voulait pas la former, car elle était une femme. Mais elle a réussi à le convaincre de lui apprendre le métier. Une manière aussi de connaître enfin son père toujours sur les routes...»

Blaise Hofmann, comme dans la postface de son livre, souligne enfin le côté militant de ces artisanes: «Elles privilégient une forme d'autonomie, en se réappropriant des pratiques, en créant leurs objets, en réparant, voire en fabriquant même leurs outils. Qu'elles en aient conscience ou non, dans leur rapport au temps et à l'argent, face à la surconsommation, aux lois du marché et au tout-virtuel, ce sont des résistantes.» ■



Au centre de la pièce d'exposition, chaque artisane a choisi de montrer une facette de son métier: des outils, un travail en cours ou des objets s'exposent au même titre que des œuvres d'art. Des codes QR permettent d'écouter des passages du livre «Les Artisanes».

## Horaires d'ouverture:

de mardi à vendredi, 14h-18h;  
de samedi à dimanche,  
11h-18h. Jusqu'au 5 janvier  
(mais fermé les 13, 24, 25, 26 et  
31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier  
2025). Entrée libre.

**Le livre:** *Artisanes*, photographies de Vincent Guignet, textes de Blaise Hofmann et préface de Marie-Hélène Lafon, Les Editions Noir sur Blanc, 2024.

**Lecture musicale** par Blaise Hofmann et Stéphane Blok, *Artisanes de la résistance*, vendredi 6 décembre 2024, 19h, Fondation Jan Michalski (En Bois Désert 10, Montricher).

**Des ateliers** sont organisés avec la vitrailliste Béatrice Binétruy et avec la forgeronne Bertille Laguet. Gratuit, sur réservation à: [fondation-janmichalski.com](http://fondation-janmichalski.com)

## Les artisanes:

Alicia Fragnière, sellière (Vuadens, Fribourg);  
Annette Füglistner Sermier, factrice d'orgues (Reckingen, Valais);  
Adriana Cavallaro, mosaïste (Lausanne, Vaud);  
Béatrice de Haller, luthière (Carouge, Genève);  
Julia Remppe, costumière (La Sarraz, Vaud);  
Camille Vaschetto, restauratrice d'art (Orbe, Vaud);  
Fabienne Descombes, relieuse (Middes, Fribourg);  
Béatrice Binétruy, vitrailliste (Monthey, Valais);  
Isabelle Nicolet, couturière (Vuadens, Fribourg);  
Mathilde Roux, céramiste (Sion, Valais);  
Marianne Dubuis, découpeuse d'art (Château-d'Œx, Vaud);  
Sylviane Oggier, courtepointière (Morges, Vaud);  
Christel Falconnier, bijoutière-joaillière (Lausanne, Vaud);  
Gaëlle Garrocc, linogreveuse (Vevey, Vaud);  
Rosalie Vuilleumier, horlogère (Val-d'Illeiez, Valais);  
Marli Beytrison, tisserande (Evolène, Valais);  
Valérie de Roquemaurel, souffleuse de verre (Pomy, Vaud);  
Marnie Ellen Cennamo, tatoueuse (Morges, Vaud);  
Bertille Laguet, forgeronne designer (Chexbres, Vaud).

# LE PS AU CONSEIL FÉDÉRAL: UN BILAN TRÈS CONTRASTÉ

Si la participation socialiste au gouvernement a eu des effets positifs pour l'électorat de gauche, elle est devenue problématique au fil du temps, surtout depuis la montée du néolibéralisme, comme le montre un ouvrage.

Textes Jean-Claude Rennwald

Le bilan de la participation socialiste au Conseil fédéral est pour le moins contrasté. Si, dans un premier temps, cette participation a eu des effets positifs pour l'électorat de gauche, elle est devenue problématique au fil du temps, surtout depuis la montée du néolibéralisme. C'est ce que démontre un ouvrage richement documenté et publié aux Editions Alphil par Hadrien Buclin, *Vents contraires. Le Parti socialiste suisse face aux crises économiques et à l'essor du néolibéralisme (1973-1995)*. Spécialiste de l'histoire contemporaine, l'auteur est aussi député de Solidarités au Parlement vaudois.

## DES AVANCÉES SOCIALES À L'AFFRONTMENT

Grâce à la participation socialiste au Conseil fédéral (un ministre sur sept de 1943 à 1953, deux de 1959 à nos jours), des avancées sociales non négligeables se mettent en place. C'est notamment le cas à l'occasion de plusieurs révisions de l'AVS, menées par le ministre socialiste Hans-Peter Tschudi. Au préalable, le PS avait dû donner des gages, comme le soutien à la Défense nationale et le refus de collaborer avec les communistes. Hadrien Buclin ajoute toutefois qu'à partir du milieu des années 1970, la principale force de



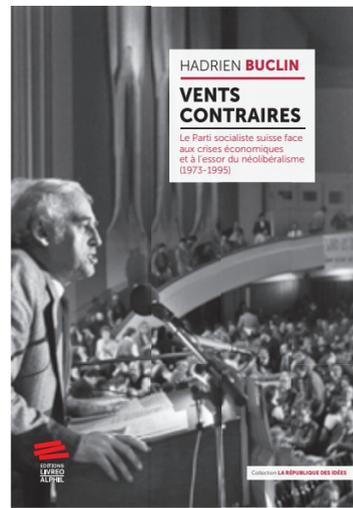
Le 7 décembre 1983, la majorité de droite du Parlement fédéral refuse d'élire au gouvernement la candidate proposée par le PS, Lilian Uchtenhagen (ici entourée de Walter Renschler et Helmut Hubacher).

gauche, au profit d'Otto Stich, qui appartient à l'aile la plus conservatrice du parti. C'est un camouflet pour le PS, dont la direction décide d'organiser un congrès extraordinaire en février 1984. Après onze heures de débat, les congressistes décident de maintenir la présence socialiste au gouvernement par 773 voix contre 511 en faveur d'une politique d'opposition. Auparavant, l'aile gauche avait bénéficié du soutien du grand écrivain allemand Max Frisch, celui-ci déclarant dans plusieurs médias que, si le PS ne quittait pas le Conseil fédéral, il en paierait le prix lors des prochaines élections. Cette affirmation prend tout son sens sur le long terme, dans la mesure où le score du PS au Conseil national est passé de 28% en 1943 (année d'entrée au Conseil fédéral) à 18% aujourd'hui. Evidemment, la présence minoritaire

et inconditionnelle du PS au gouvernement n'est qu'un facteur parmi d'autres de cette évolution.

## LES MINISTRES CONTRE LE PARTI

Cette présence socialiste génère toujours plus de contradictions entre le PS et ses ministres. En 2022, c'est un conseiller fédéral PS qui a conduit, au nom du gouvernement, le relèvement de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Cette année, la ministre socialiste responsable des Affaires sociales s'est trouvée à quatre reprises sur une autre ligne que le PS sur des sujets de vote: 13<sup>e</sup> rente AVS, financement social de l'assurance maladie, projet de démantèlement du 2<sup>e</sup> pilier, financement des hôpitaux. A moyen terme, la multiplication de telles situations pourrait bien porter préjudice au PS. ■



Après onze heures de débat, les congressistes décident de maintenir la présence socialiste au gouvernement par 773 voix contre 511 en faveur d'une politique d'opposition

gauche du pays rencontre toujours plus de difficultés: «Sur fond de crises économiques à répétition et d'essor des politiques néolibérales sur le plan international, le PS se heurte à des adversaires de moins en moins enclins à des compromis. Ce climat politique plus dur remet en cause la conquête graduelle des progrès sociaux visés par le parti dans la période d'après-guerre.» Cela entraînera une baisse du soutien des classes populaires.

## ON RESTE, MALGRÉ LE CAMOUFLET DE 1983

Ces difficultés toujours plus grandes à nouer des compromis conduisent des militants à remettre en cause la participation socialiste au Conseil fédéral. Ce débat atteindra une intensité inégalée en 1983-1984. En décembre 1983, la majorité du Parlement fédéral refuse d'élire au gouvernement Lilian Uchtenhagen, candidate proposée par le PS et clairement orientée à

## EN FRANCE, LES TONTONS FLINGUEURS DE LA GAUCHE

En France, mais aussi ailleurs, l'extrême droite progresse à la vitesse grand V. A gauche toutefois, peu de gens mesurent la gravité de la situation. Telle est la thèse de Philippe Corcuff et Philippe Marlière, politologues mais aussi militants de gauche, dans un ouvrage au titre provocateur, *Les Tontons flingueurs de la gauche* (Editions Textuel, 2024). Leur propos prend la forme de lettres ouvertes adressées à six figures politiques qui portent la responsabilité de la montée de l'extrême droite et de la dégringolade de la gauche. Ils reprochent un bilan «globalement négatif» à François Hollande, son autoritarisme à

Jean-Luc Mélenchon, ses dérapages sécuritaires et identitaires à Fabien Roussel, secrétaire général du PCF, et son manque d'ouverture au monde à François Ruffin. Ils accusent Emmanuel Macron d'avoir servi de marchepied au Rassemblement national et critiquent la dérive ultraconservatrice de l'ex-anarchiste Michel Onfray. En conclusion, les deux auteurs estiment que la gauche doit bâtir un «nouvel imaginaire de l'émancipation», qui permettrait de recréer des repères éthiques, affectifs et politiques. ■

## POING LEVÉ

### LES PIÈDS NICKELÉS À LA MAISON-BLANCHE

Par Antoine Grosjean

Donald Trump n'a même pas encore récupéré les clés de la Maison-Blanche que, déjà, ce triste clown est en train d'y programmer un grand numéro de cirque pour les quatre prochaines années. Qu'on en juge à la troupe de bêtes de foire dont il s'entoure. Le fantasme Elon Musk, chargé de faire subir à l'administration fédérale le même sort qu'à Twitter (devenu X), où il avait viré des milliers d'employés après son rachat, est rejoint, entre autres, par l'antivax Robert Kennedy Jr. à la Santé, un présentateur de Fox News comme ministre de la Défense, un magnat du gaz de schiste et de la fracturation hydraulique à l'Energie, l'ancienne patronne du catch américain à l'Education, et Matt Gaetz, le plus fervent des disciples trumpistes, au poste de procureur général. Ce dernier – qui a lui-même eu maille à partir avec la justice pour des parties fines avec cocaïne et call-girls, dont l'une était mineure – s'empressera sûrement de mettre un terme aux poursuites judiciaires visant le président élu.

Cette autoabsolution à tendance dictatoriale viendra confirmer le peu de cas que fait Donald Trump de l'Etat de droit et de la séparation des pouvoirs, lui qui a demandé aux sénateurs républicains, redevenus majoritaires au Capitole, de lui donner leur blanc-seing pour la nomination de son gouvernement, alors que l'approbation du Sénat est en principe requise. Ainsi, dans la prétendue première démocratie du monde, on peut avoir désespérément tenté de tricher pour inverser le résultat d'une élection, puis envoyé ses partisans à l'assaut du Parlement (avec plusieurs morts à la clé), et être malgré tout réélu haut la main. Avec pareille équipe de pieds nickelés à la tête des Etats-Unis, Dieu sait quelles calamités nous attendent! Les Ukrainiens et les Palestiniens en tremblent déjà. Le pire, c'est que le pays de l'Oncle Sam est loin d'être une exception. Entre Poutine en Russie, Netanyahu en Israël, Viktor Orban en Hongrie, Giorgia Meloni en Italie ou encore Javier Milei en Argentine, on commence à avoir une sacrée collection de cinglés, d'autocrates, de néofascistes et autres gouvernements illibéraux dans le monde. Sans compter que l'extrême droite a le vent en poupe un peu partout, notamment en France, en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et au Portugal.

Il y a sans doute une leçon à retenir de cette folle campagne électorale américaine, où l'on a entendu le candidat victorieux proférer des énormités du genre: «Les migrants mangent vos chats et vos chiens.» En fin de compte, en politique, il est plus payant de faire appel aux émotions des électeurs qu'à leur raison. Sans sombrer à leur tour dans la démagogie et les fake news, les partis progressistes de toutes les démocraties, qui ne séduisent visiblement plus les masses populaires, devraient peut-être songer à muscler leur rhétorique et à se recentrer sur leurs fondamentaux, la lutte contre les injustices sociales. Il doit être possible d'expliquer, avec des mots simples et percutants, que, si de plus en plus de gens peinent à joindre les deux bouts, ce n'est pas à cause de l'immigration, ni du wokisme, mais de la répartition toujours plus inégale des richesses. De faire comprendre que les milliardaires auxquels on confie les rênes du pouvoir – tels Trump aujourd'hui, ou jadis Berlusconi en Italie et Blocher en Suisse – ne font que défendre les intérêts des plus riches, pas ceux des petites gens. Il y a urgence. Comme c'est parti, on court à la catastrophe. ■

## AGENDA

### Des droits des femmes

En écho au 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une conférence est organisée le 22 novembre à 20h et intitulée «Droits des femmes et des minorités en Turquie: état de la situation et rôle des défenseuses des droits fondamentaux» avec l'avocate militante Gülseren

Yoleri, à la Maison du peuple de Lausanne (place Chauderon 5), salle Jean-Villard-Gilles. La conférence sera en turc avec une traduction française. En plus de la manifestation nationale à Berne le 23 novembre à 14h (départ sur la Schützenmatte) contre les violences faites aux femmes\*, le collectif vaudois de la Grève féministe appelle à

un rassemblement à Lausanne le 25 novembre à 18h30 sur la place du 14-Juin. A Genève, le même soir, à 18h, une *flashmob* est prévue de 18h à 18h30 sur la place Bel-Air (rue de la Monnaie) avant une performance du collectif Les Rouges Putes devant le Palais de justice (place du Bourg-de-Four) dans le cadre du festival Les Créatives.

Autant d'actions pour ne pas rester silencieuses face aux 18 féminicides dénombrés depuis le début de l'année en Suisse, sans compter les autres violences et oppressions. ■ AA

\* 16jours.ch/manif2024

# UN SOIR DANS LE NORD VAUDOIS



## L'INSTANTANÉ

Photo Thierry Porchet

« J'ai toujours aimé l'attente... du brouillard tout peut advenir. »

## COURRIER

### VERS UN POUVOIR EXORBITANT DES CAISSES MALADIE

Depuis l'introduction de la LAMal, de nombreuses fois le peuple suisse a été appelé aux urnes pour des modifications de ladite loi. Cela n'a fait que provoquer des augmentations des primes maladie. Cette course folle amène les ménages de notre pays dans des difficultés financières, surtout pour les familles à faible capacité économique. On doit se rappeler que la santé est l'affaire de tous. Dès lors, il apparaît incompréhensible que, jusqu'ici, le peuple suisse ait accepté cette charge économique trop lourde.

La dernière trouvaille proposée est la modification de la clé de répartition du

financement entre secteur d'Etat et secteur privé (EFAS). Cela signifie que les caisses maladies prendraient en charge 73,1% des coûts par les primes. Il faut se rappeler ceci: qui paie commande! De là, on glisserait vers plus de pouvoir pour les caisses maladie. On passerait d'un pouvoir démesuré à un pouvoir exorbitant en faveur de ces dernières! Dès lors, on assisterait à une privatisation rampante avec les risques que cela comporte pour les assurés contributeurs au système de santé.

D'ailleurs, d'autres projets néfastes sont envisagés, tels qu'une augmentation de la franchise annuelle et une

diminution de la prise en charge de certains traitements. C'est la preuve que les caisses maladie ne sont pas en panne d'imagination pour ponctionner les revenus des citoyens contributeurs. Il est grand temps de changer de système de financement de l'assurance santé, avec des cotisations aux montants raisonnables pour les citoyens de notre pays, qui ne sont pas des vaches à lait que l'on peut traire à l'infini. Il faudra s'en souvenir le 24 novembre prochain. ■

Thierry Cortat



GEDRIC VINCENSI



## DE BIAIS

Christophe Gallaz

### LES DEGRÉS DE LA FICTION JUSQU'À T.

Tu es sidéré par la réélection de T. qui s'est produite outre-Atlantique. Sidéré, plus précisément, par les pathologies de la conscience collective mises en lumière par cette circonstance. Etrange est la coïncidence qui situa le trajet de ton existence en ce moment-là de la planète.

Essayer de réfléchir. D'élaborer, même si ton esprit chemine d'hypothèse en hypothèse, une histoire de la fiction au cours des millénaires. De cette fiction définie par les dictionnaires comme produisant «les

constructions de l'imagination». Remonter d'abord le temps jusqu'à l'«âge de la pierre nouvelle», le néolithique, entre les III<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles avant Jésus-Christ. Quand l'agriculture et l'élevage apparaissent dans ce Croissant fertile où se juxtaposent de nos jours les Territoires palestiniens, Israël, la Jordanie, le Liban et la Syrie, avec un morceau de l'Irak, de l'Irak et de la Turquie. Avant d'apparaître en Grèce, puis en Chine.

Sursauter, ensuite, en songeant aux caractéristiques de cette expansion. L'agriculture et l'élevage? Mais nous y voilà! Les deux fondements de la fiction majeure! Du fantasme originel! Du mirage qui séduisit tes ancêtres en les persuadant qu'ils ne sont pas des animaux!

Résumer, maintenant. Comprendre que notre espèce s'autovalide, à ce stade, en tant qu'exception dans le grand orchestre du Vivant. Qu'elle se réserve autoritairement le sol qu'elle commence à jardiner, et les chèvres ou les moutons qu'elle commence à domestiquer. Et qu'elle s'autovalide non seulement comme exception

dans ce grand orchestre du Vivant, mais comme sa gérante exclusive.

De quoi t'inspirer cette question: par quel mouvement de l'esprit nos ancêtres se sont-ils arrogé ce surclassement inouï? Se sont-ils exclus du lot commun pour dériver vers les euphories de la domination?

La réponse te viendra d'instinct. Elle touche à l'angoisse existentielle propre à notre espèce. Cette angoisse qui nous impose encore, en ce XXI<sup>e</sup> siècle, de nous rassurer par tous les moyens possibles, y compris les plus tricheurs. Cette angoisse qui nous obsède: surtout ne pas être une proie! Pas une victime! Ne pas aggraver le fardeau déjà lourdissement de la finitude irrémédiable!

Cette angoisse qui nous fait redouter, par exemple, le danger des chemins creux. Des embuscades à nos dépens. Ou le danger qui bruisse dans les forêts. Ou celui, à peine différent, qui règne dans nos mégapoles où notre corps et notre sensibilité d'individu sont prisonniers des masses piétonnes ambiantes. Où nos regards ne nous donnent plus à dis-

tinguer, dans le dédale interminablement cloné des immeubles lisses et miroitants, le détail ou la décoration qui nous allégeraient.

Je parle ici de ces mégapoles au sein desquelles les griffes de l'ours et du tigre antiques se sont transposées sous la forme de l'arme blanche éventuellement dégainée par un agresseur qui jaillirait soudain de la foule pour nous poignarder.

Au point que tu es devenu, comme tant d'autres et sans doute moi-même, cet homme des foules senti par Edgar Poe, comme l'énonça si magnifiquement Julien Gracq dans un texte intitulé *Plénierement*. Cet homme «dévoré jusqu'à l'angoisse par le besoin de le devenir davantage, et de s'en remettre avec délices à cette pression collective».

Tels ont été, jusqu'à ce jour, les progrès de la fiction néolithique au-delà des jardins premiers. Telles ont été ses séquences. De sorte que, pour toi, chère espèce des arrogants pathétiques en provenance des temps immémoriaux, un schéma très simple s'est dessiné: toujours moins de rela-

tions directes et sensibles avec l'ordre du réel composé par le Vivant, qu'il soit humain ou non humain, et toujours plus de fuites dans les constructions imaginaires que l'ordre numérique vomit. Ainsi le poème toxique a-t-il pu se développer par degrés.

Premièrement, ne plus vouloir entendre parler de la démocratie, de l'Etat, du droit, de celles et de ceux qui les incarnent, qui les représentent ou les défendent. Deuxièmement, supposer que les repris de justice le sont pour s'être battus au nom de notre liberté, et contre les pouvoirs qui nous écrasent.

Troisièmement, s'adonner aux jouissances de la peur éprouvée tout autant par tes voisins. «Ouvrez l'œil!» leur cries-tu. Apercevez-vous aussi l'ours et le tigre qui vont nous assaillir et d'où surgira le poignard de l'immigré? Quatrièmement, révéler quiconque se met en position de briser le système qui te martyrise. Et cinquièmement, le 5 de ce mois, voter pour élire T. Victoire. Extases de la vengeance et de l'avenir fracassé, puis chanter sur ses décombres. ■

# UNE FENÊTRE OUVERTE SUR GAZA

Du 28 novembre au 2 décembre, le festival «Palestine, filmer c'est exister» nous donne à voir le quotidien des Palestiniens, en particulier de ceux qui vivent sous les bombes.

Antoine Grosjean

Les images des actualités permettent d'appréhender l'horreur de la guerre qui se déroule à Gaza, mais elles ne suffisent pas à comprendre le quotidien de la population. Les rencontres cinématographiques «Palestine, filmer c'est exister», qui ont lieu à Genève du 28 novembre au 2 décembre, sont l'occasion d'ouvrir une fenêtre sur la réalité vécue par les Palestiniens et les Palestiniennes, en particulier dans l'enclave qui vit sous les bombes depuis plus d'un an.

Le festival présente chaque année depuis 2012 une sélection de fictions et de documentaires réalisés par des cinéastes palestiniens, dont certains participent à des rencontres avec le public. Cette édition propose notamment un gros plan sur le camp de réfugiés de Jénine, en Cisjordanie. Par ailleurs, trois jeunes cinéastes issus de la faculté Dar Al-Kalima, à Bethléhem, seront également présents dans le cadre du partenariat avec la HEAD-cinéma.

## GAZA VU DE L'INTÉRIEUR

Mais le point fort des rencontres sera le projet «From Ground Zero», qui jalonnait chaque projection. Il s'agit d'une série de courts métrages tournés à Gaza dans les mois qui ont suivi le 7 octobre 2023. Le réalisateur palestinien Rashid Masharawi, qui vit en France actuellement, a souhaité donner une voix aux Gazaouis à travers des fictions, documentaires ou films d'animation réalisés par des cinéastes locaux, pris au piège de l'enclave coupée du monde, et amateurs pour la plupart. Il en est ressorti vingt-deux films de trois à six minutes, autant de témoignages bouleversants

qui donnent chair aux souffrances vécues par la population civile, mais où l'espoir reste malgré tout présent.

«Je voulais des histoires inédites, différentes de ce qu'on entend aux informations, confie Rashid Masharawi. C'est très important que les médias montrent et expliquent au monde ce qu'il se passe à Gaza, mais une nouvelle chasse l'autre et cela appartient très vite au passé. En revanche, les films de «From Ground Zero» s'inscrivent dans la durée, parce que c'est du cinéma, de l'art. On pourra encore les voir dans plusieurs années, voire des décennies. Et puis, le cinéma fait de nous autre chose que des combattants, des victimes ou des héros, il fait de nous une nation.»

## FILMER SOUS LES BOMBES

Les tournages se sont déroulés de janvier à mai 2024, dans des conditions extrêmement difficiles. «Comme tous les Gazaouis, les participants et les participantes au projet doivent fuir les bombardements et ont perdu des proches, raconte Rashid Masharawi. Tous sont encore en vie aujourd'hui, mais l'un d'eux a perdu huit membres de sa famille la semaine dernière. C'est ce qui fait le caractère exceptionnel de leurs films. Ce n'est pas seulement du cinéma, c'est la vie. Ces cinéastes ne font pas que raconter une histoire, ils sont l'histoire.»

La logistique a aussi été compliquée, le matériel de tournage étant rare à Gaza et les coupures d'électricité et de télécommunications fréquentes. Près de la moitié des films a été tournée au smartphone, ce qui a impliqué un gros travail de postproduction effectué en France notamment. «La plupart des



Dans le film «Sorry Cinéma», des Gazaouis ramassent au sol de la farine, à laquelle s'est mélangée du sable, venue de sacs tombés d'un camion d'aide humanitaire.

cinéastes étaient des débutants, explique Rashid Masharawi. Pour plus de la moitié d'entre eux, il s'agissait de leur premier film. Des professionnels les ont épaulés sur place ou à distance, depuis les pays arabes et l'Europe. Ce projet est un grand travail d'équipe, qui a pris la forme d'un atelier où ils ont appris comment faire du cinéma. Certains continuent d'ailleurs de filmer.» Parmi les nombreux soutiens dont a bénéficié «From Ground Zero», on compte le réalisateur et produc-

teur genevois Nicolas Wadimoff, qui a beaucoup travaillé en Palestine. Sa société Akka Films a donné un coup de pouce financier pour la postproduction, et fait jouer son réseau pour la diffusion des films en Suisse et ailleurs. «L'incarnation des histoires, le fait qu'elles viennent vraiment de personnes qui vivent les choses de l'intérieur, avec beaucoup d'émotions, permet à ceux qui voient ces films d'appréhender la réalité de Gaza dans toute sa diversité, estime le Genevois.

Ce projet peut aider à mettre Gaza dans l'esprit des gens, et dans leur cœur.» Les films ont déjà été montrés dans de nombreux pays et continuent de tourner dans le monde entier. «Palestine, filmer c'est exister» représente une occasion à ne pas louper pour avoir un autre regard sur la guerre qui ravage la bande de Gaza. ■

Informations et programme: [palestine-fce.ch](http://palestine-fce.ch)

## La double vie de Svetlana

Dans son dernier documentaire, le réalisateur genevois Gabriel Tejedor raconte l'histoire de Svetlana Staline, la fille du Petit Père des peuples. Une femme résolument moderne et libre.

Propos recueillis par Sonya Mermoud

C'est une existence en deux temps, partagée entre deux mondes, communiste et capitaliste. Une étonnante destinée qui conduit Svetlana Staline du sommet de l'Empire soviétique à la pauvreté et à la solitude d'un home du Wisconsin, aux Etats-Unis, en fin de vie. Dans son dernier documentaire, *Naitre Svetlana Staline*, le réalisateur et journaliste genevois Gabriel Tejedor, 46 ans, retrace la trajectoire de l'unique fille du Petit Père des peuples. Cette femme libre, résolument moderne, cherche à s'affranchir de sa filiation. Elle n'hésite pas à s'opposer à son père, se marie plusieurs fois, embrasse la religion orthodoxe et prend, en 1967, le chemin de l'exil, laissant derrière elle ses deux enfants. Gabriel Tejedor dresse le portrait de cette réfugiée qui passera par la case helvétique avant d'obtenir le passeport américain.

Cet accueil provisoire s'effectue à la demande du président Lyndon Johnson, redoutant de froisser le Kremlin et soucieux de ne pas compromettre la signature d'un traité de désarmement nucléaire. Au-delà de la biographie de l'embarrassante protagoniste pour les deux Blocs, le film ressuscite une page d'histoire sur fond de purges staliniennes, de guerre froide et d'enjeux géopolitiques. Et s'appuie sur des images d'archives, des interviews et des animations rendant la démarche aussi vivante que captivante.

### QUESTIONS REPONSES

#### Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la vie de Svetlana Staline?

J'ai réalisé ce film durant la pandémie de Covid et après avoir lu *Opération Svetlana*, de Jean-Christophe Emmenegger. L'auteur, accédant à des documents déclas-

sifiés, a raconté la fuite de la fille de Staline et en particulier son séjour en Suisse. Une histoire méconnue que j'ai trouvée passionnante.

#### Que vous inspire cette femme?

Je trouve sa trajectoire de vie, son aspiration à la liberté fascinantes. Elle se montre très forte dans une société pourtant très masculine, corsetée. Elle ne fait pas ce qu'on attend d'elle, ose agir, sans compromis. Son histoire se révèle rocambolesque. En pleine guerre froide, elle toque à la porte d'une ambassade des Etats-Unis, va vivre cachée dans des couvents fribourgeois, multiplie les aventures amoureuses... J'avais envie de raconter ce récit en images.

#### Qu'avez-vous pensé du rôle joué à l'époque par la Suisse?

Les services secrets helvétiques étaient complètement dépassés. Leur réaction s'est révélée très suisse dans le bon comme dans le mauvais sens du terme. Avec un côté amateur et en même temps sympathique. Une certaine innocence. Et cela alors que le KGB, des médias du monde entier, sans oublier les admirateurs de Svetlana Staline étaient à leurs trousses. La neutralité est aussi questionnée: la Confédération s'est alignée sur les USA qui lui ont imposé la présence de la réfugiée.

#### Pourquoi avoir aussi utilisé dans votre film des animations?

Durant ses quarante premières années en URSS, Svetlana Staline vivait en partie cachée pour raisons d'Etat. Il n'existe donc quasi pas d'archives filmées et peu de photos. Les animations servent à pallier le manque d'images et à donner une unité visuelle au film. Elles ont été réalisées sur un mode

avant-garde soviétique, avec des collages, des à-plats de couleurs, etc., et ont une portée suggestive, symbolique.

#### Vous avez déjà tourné plusieurs longs métrages sur l'ex-URSS? Comment expliquez-vous cette attirance?

Difficile de le dire. C'est un espace géographique vaste, varié. Je n'ai pas de lien particulier avec la Russie, mais je parle la langue. J'y suis allé 25 fois. Ce que j'apprécie particulièrement, c'est la capacité des personnes à exprimer leurs émotions, sans filtre. Au terme de quinze minutes de discussion avec une babouchka, la conversation va s'orienter sur l'amour, la guerre, la déportation, on ira peut-être le soir danser... C'est une population pleine de vie. Mes films racontent le parcours de personnes qui tentent d'exister face au système. Mon enthousiasme s'est toutefois étiolé depuis le début de l'invasion de l'Ukraine. J'ai moins envie de retourner en Russie de peur de retrouver des amis, des connaissances qui cautionneraient la démarche ou qui n'oseraient pas se montrer ouvertement opposés.

#### Un nouveau projet de film en cours?

Je prépare un documentaire sur la Bulgarie et plus particulièrement... sur l'influence russe dans ce pays. ■

«Naitre Svetlana Staline», calendrier des projections: [firsthandfilms.ch/fr/naitre-svetlana-staline](http://firsthandfilms.ch/fr/naitre-svetlana-staline)

## De Bruno Breguet aux militants d'aujourd'hui

En 1970, Bruno Breguet, jeune militant neuchâtelois originaire de Coffrane, âgé d'à peine 20 ans, est arrêté en Israël alors qu'il tente de faire passer des explosifs pour la résistance palestinienne. Au cours de ses sept années de prison, l'homme se radicalise et, à sa sortie de prison, rejoint le terroriste Carlos. Il participe ensuite à plusieurs attentats avant d'entrer en contact avec la CIA en 1991, puis, quatre ans plus tard, de s'évanouir mystérieusement dans la nature. Dans son dernier documentaire, *La disparition de Bruno Breguet*, Olmo Cerri retrace le parcours de l'activiste en dialoguant avec plusieurs personnes qui l'ont côtoyé. Au-delà de l'intérêt historique de son film et des mouvements de lutte qui ont marqué cette époque, sa démarche s'inscrit dans un questionnement actuel: que pouvons-nous faire pour agir contre les injustices du monde? De quels moyens les activistes disposent-ils pour s'élever contre les noyades de migrants en Méditerranée, peser sur la problématique du dérèglement climatique, le conflit en Israël et son interminable liste de victimes palestiniennes? Et le réalisateur engagé de préciser que l'enquête menée sur Bruno Breguet est non seulement historique mais aussi existentielle, interrogeant le sens du militantisme et de ses limites. ■ SM

«La disparition de Bruno Breguet», à découvrir dans des salles romandes. Dates et horaires des projections: [www.olmocerri.ch](http://www.olmocerri.ch)

